



Contributions et propositions du Cesece Guyane en réponse à la crise sanitaire Covid-19 en Guyane :

Pour un avenir immédiat et de long terme du territoire.



1 place Léopold Héder 97307 Cayenne cedex - Guyane
Tél. : 0594. 289. 605 - Mèl : cesece@ctguyane.fr

Rejoignez nous



www.cesece-guyane.fr

Conseil économique social environnemental
de la culture et de l'éducation de Guyane

**RAPPORT D'ANALYSE
ET DE PROPOSITIONS**
DES COMMISSIONS DE TRAVAIL
DU CESECE GUYANE EN RÉPONSE
À LA CRISE SANITAIRE
COVID-19

Validé en séance plénière le 21 septembre 2020

AVANT-PROPOS



« Penser
et préparer
l'avenir plutôt
que de le
subir »

Le Conseil économique social environnemental de la culture et de l'éducation (CESECE) de la Guyane est une assemblée consultative de la Collectivité Territoriale de Guyane, une représentation organisée de la société civile où les représentants des employeurs, des salariés et des associations, de la vie économique, sociale et culturelle se rencontrent, échangent, débattent, négocient, afin de construire une réflexion territoriale commune.

Ayant pour rôle d'observer et d'analyser les évolutions économiques, sociales et sociétales, environnementales et culturelles de la Guyane, les travaux réalisés par les différentes commissions du CESECE se concrétisent par la réalisation de consultations, diagnostics, d'études empreintes de l'actualité du moment ou prospectives, en vue de formuler des préconisations et des propositions de mesures, portant sur une grande diversité de thèmes (environnement, énergie, culture, éducation, infrastructure, démographie...).

Ma précédente présidence a été marquée par le déploiement de la démarche de prospective territoriale qui s'est concrétisée par la publication de l'étude *La Guyane à l'horizon 2040* qui proposait quatre scénarios d'évolution de la Guyane dans les vingt années qui viennent. Cette démarche était nourrie par la conviction qu'il vaut mieux « penser et préparer l'avenir plutôt que de le subir ». Si elle n'avait pas anticipé aussi précisément la survenue de la pandémie liée à la Covid-19,

elle mettait déjà en exergue les nombreuses incertitudes économiques, sociales, démographiques, écologiques, énergétiques, géopolitiques, numériques mais aussi sanitaires qui risquaient d'impacter fortement la destinée de la Guyane. Elle soulignait par ailleurs, et nous pouvons le vérifier aujourd'hui dans le cadre de cette crise, que les réussites ou les échecs de la Guyane dépendront toujours de trois variables clés

qui font régulièrement l'objet des travaux des commissions du CESECE de Guyane :

- L'attractivité globale de la Guyane. Un territoire évoluant dans un environnement géopolitique stable, bénéficiant d'un cadre réglementaire adapté et propice à « l'entreprise » au sens étymologique du terme et d'un système sanitaire, éducatif, économique et social performant et équitable, sera plus susceptible de faire face à la crise liée à la Covid et aux autres crises.
- La réussite ou l'échec de la gouvernance locale et nationale. Une parfaite coordination et solidarité entre tous les acteurs de la société civile, ainsi qu'une collaboration efficace entre les décideurs locaux et nationaux, sont les ingrédients essentiels d'une réussite collective au sein du Pays Guyane.
- Les liens avec les pays voisins et l'Union européenne. La destinée de la Guyane est étroitement liée aux trajectoires de développement des pays du plateau des Guyanes (Suriname, Guyana...) et d'Amérique latine, d'un côté, et aux grandes orientations des politiques européennes qui se déclinent au niveau de notre territoire par le biais des fonds structurels européens.

Le présent rapport qui s'inscrit cette fois dans une temporalité bien plus immédiate, celle de l'urgence, vise à contribuer à la pertinence des décisions publiques qui seront prises pour faire face aux urgences sanitaires économiques, sociales, environnementales et culturelles, qui découlent de la crise de la Covid-19. Il vise également à formuler des propositions de mesures concrètes que les présidents des commissions et moi-même avons élaborées, dans la perspective d'une mise en œuvre de politiques régionales permettant une relance durable de la Guyane.

Ariane Fleurival
présidente du CESECE Guyane
Première vice-présidente du CESER France,
déléguée aux Outre-mer

COMMENT SAUVEGARDER LES ENTREPRISES ET LES EMPLOIS, ET RELANCER L'ÉCONOMIE LOCALE DE FAÇON PÉRENNE ?



Réponses apportées par la **Commission de la sauvegarde du développement économique et de l'emploi** ayant travaillé sur la thématique: «L'accompagnement économique, le soutien de l'entreprise et de l'emploi, les différentes aides,

Incluant le tissu associatif ayant des activités»

Président **Dominique Bonadei**

Rapporteur **Emmanuel Bazin de Jessey**

COMMENT PRÉSERVER LA POPULATION ET NOTAMMENT LA JEUNESSE, D'UNE DÉGRADATION DES CONDITIONS DE LEUR ÉPANOUISSEMENT PAR L'ÉDUCATION ET LA CULTURE ?



Réponses apportées par la **Commission formation et enseignement numérique** ayant travaillé sur la thématique

«La continuité et l'organisation de l'éducation sur tout le territoire;

Réduire la fracture sociale et numérique;

Le déséquilibre éducatif; L'accompagnement numérique, médiatique; Besoin de la culture pour former, éduquer et mise en œuvre de la continuité pédagogique (équipement numérique des zones isolées), Identification des décrocheurs de l'éducation nationale»

Président **Joël Francillonne**

Rapporteur **Isabelle Niveau**

COMMENT ÉVITER L'AGGRAVATION DES INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES ET APAISER LE CLIMAT SOCIAL ?



Réponses apportées par la **Commission santé publique, sanitaire sociale et solidarité** ayant travaillé sur la thématique «Crise sanitaire, sociale et l'immigration»

Présidente **Valérie Robinel**

Rapporteur **Patricia Simonard**

COMMENT RENOUER LES LIENS AVEC NOTRE TERRE ET SES RICHESSES NATURELLES ?



Réponses apportées par la **Commission développement endogène** ayant travaillé sur la thématique générale: «Autosuffisances alimentaire, industrielle, économique et développement endogène»

Président **Jean-Marc Aimable**

Rapporteur **Olivier Alfred**

Les président·es des commissions ont été invités à réfléchir et travailler avec l'ensemble des conseillers sur l'ensemble de ces problématiques.

LA MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

Nous avons, en bureau le 16 avril 2020, regroupé les dix commissions de travail du CESECE Guyane autour de quatre commissions, quatre grandes thématiques et sujets d'études.

Le 24 avril 2020, le bureau élargi aux président·es de commissions a validé cette réorganisation et les thématiques de travail en désignant des président·es et rapporteurs, la méthodologie de travail, le calendrier, les missions des deux encadrantes, les moyens humains et financiers, et l'accompagnement par le cabinet Verso consulting pour la rédaction de notre rapport final pour en faire la synthèse et un document de communication pour le début du mois de septembre 2020. ■

SOMMAIRE

Préambule	8
1. La crise sanitaire, révélatrice des grandes vulnérabilités de la Guyane	11
1.1. Une population guyanaise jeune et fragile	11
1.2. Un territoire isolé et exposé aux risques exogènes	12
2. Trois domaines d'actions prioritaires pour relancer la Guyane	15
2.1. L'économie et le développement endogène	16
2.2. La santé et le médico-social	21
2.3. La formation, l'éducation et la jeunesse	23
3. La démarche de mise en œuvre proposée par le CESECE	29
3.1. Observer et consulter	30
3.2. Planifier avec rigueur	31
3.3. Agir avec efficacité	32
3.4. S'engager	32
Conclusion	35
Annexe – Tableau récapitulatif de l'ensemble des propositions des quatre commissions du CESECE Guyane	37

PRÉAMBULE

LA PANDÉMIE DANS LE MONDE...

Depuis son apparition officielle en province chinoise de Wuhan en décembre 2019, la pandémie de Covid-19 bouleverse le monde entier. Elle a contaminé plus de 20 millions de personnes et emporté la vie de plus de 750 000 personnes¹. Au-delà de fragiliser la santé des populations, cette épidémie de grande ampleur met à mal le fonctionnement habituel de nos sociétés modernes qui, face à la progression rapide des contaminations, ont dû se renfermer sur elles-mêmes, se figer. En France, le caractère exceptionnel de cette crise a conduit le gouvernement à adopté en un temps record, des mesures qualifiées d'extrêmes pour une démocratie aujourd'hui : fermeture des frontières aériennes et terrestres, y compris avec les voisins européens, restriction des libertés individuelles, avec le confinement de la population hexagonale et ultramarine pendant près de deux mois, promotion et recommandation de mesures d'hygiène et de distanciation sociale, etc.

La crise sanitaire a aussi mis en évidence les profonds changements de notre économie mondiale depuis la libération des échanges des années 1980-1990, sa financiarisation dans les années 1990-2000, puis sa numérisation accélérée ces dix dernières années. Elle a révélé la fragilité de chaînes de valeur industrielles et commerciales mondialisées, l'extrême sensibilité des marchés financiers aux « chocs d'incertitude » et aux tensions géopolitiques entre les grandes puissances, notamment les États-Unis, la Chine et l'Europe ; enfin, elle n'a fait que confirmer le poids accru pris par les « GAFA »² qui semblent mieux résister aux effets de conjoncture que certains leaders des industries traditionnelles (énergie, automobile, transport, métaux...).

... EN GUYANE, RÉVÉLATEUR D'UN ÉTAT D'URGENCE STRUCTURELLE

La Guyane, voisine du Brésil et du Suriname en Amérique latine, dorénavant zone du globe comptant le plus grand nombre de morts de la Covid-19, compte 8 127 cas détectés depuis début mars 2020 selon l'Agence régionale de Santé. Si la surmortalité liée au coronavirus, reste inférieure à celle observée dans de nombreux pays lors de la première vague, avec un taux d'incidence de 116 pour 100 000 habitants³, la Guyane fait partie des six départements de France les plus fortement touchés et les plus vulnérables face à la crise sanitaire.

La circulation encore soutenue du virus, et le risque de reprise à n'importe quel moment, comme cela est constaté partout dans le monde, font craindre de nouveaux épisodes de confinement dont le dernier en date a pu mettre en lumière les dysfonctionnements et les carences que connaît la Guyane :

- En premier lieu, la crise a démontré l'absence de continuité territoriale effective et le difficile accès aux services publics essentiels (routes, lignes aériennes, téléphonie, numérique, assainissement, eau potable, électricité ?).
- En second lieu, elle a mis en lumière l'inadaptation et l'insuffisance matérielles et structurelles d'établissements publics, notamment sanitaires et médico-sociaux.
- La crise a également révélé la dépendance de la Guyane aux sources d'approvisionnement externes, et donc à ses liaisons et infrastructures portuaires et aéroportuaires qui, en cas d'interruption, peuvent isoler le territoire. De tels handicaps étaient naturellement déjà bien connus, mais depuis que les politiques publiques contribuent à leur « réduction » (notamment les fonds européens), ils se résument bien souvent à

une approche comptable, visant à définir le niveau de compensation à leur accorder. La pandémie a rappelé à l'ensemble des microéconomies, des territoires isolés ou insulaires, à quel point la dépendance extérieure peut représenter très rapidement un risque de rupture d'approvisionnement en biens de consommation ou de première nécessité.

- Enfin, cette crise a enfin accentué des inégalités et des situations d'insalubrité en matière de logement notamment, des situations de précarité au sein de la population, et en premier lieu chez les jeunes, qui étaient déjà extrêmes en Guyane.

La pandémie a donc à la fois mis un coup de projecteur sans précédent et intensifié ce qu'on peut qualifier d'état « d'urgence structurelle » en Guyane. Les politiques de développement mises en œuvre depuis trente ans, les grands projets comme le spatial, n'ont pas apporté de vraies réponses à l'ensemble de ces enjeux.

La crise sanitaire a ainsi montré à quel point l'autosuffisance alimentaire ou même énergétique, grâce à l'existence d'une production locale minimum, la performance des infrastructures de base, concourant à la santé, l'hygiène, la sécurité et l'éducation des populations, enfin, la pérennité des entreprises et des emplois, étaient essentielles à la vie du territoire guyanais. Enfin, cette crise vient nous rappeler l'importance d'une action publique concertée, coordonnée et efficace sur le terrain.

Face à cette situation sanitaire inédite, comme partout en France, une dynamique de solidarité spontanée s'est aussi exprimée, tout comme la créativité de certaines entreprises ou associations, ainsi que l'esprit d'entraide entre les habitants et les générations. Cet élan est vecteur d'espoir par rapport au contexte décrit : il montre que la population d'un territoire peut se réunir, que la solidarité nationale et régionale peut prévaloir pour surmonter des événements dignes des plus grandes catastrophes naturelles ou technologiques.

Enfin, la pandémie de Covid-19 et ses nombreux impacts, qu'ils soient sanitaires, sociaux, environnementaux, économiques, interrogent l'organisation et le fonctionnement quotidien de la société guyanaise. C'est la raison pour laquelle le Conseil économique, social, environnemental, de la culture et de l'éducation de Guyane (CESECE) s'est, dans le cadre de ses

attributions, autosaisi pour apporter sa contribution aux réflexions des acteurs politiques régionaux et nationaux (Conseil territorial, État central et territorial...) sur la sortie de crise et l'atténuation de ses conséquences économiques et sociales. Quatre commissions ont été mises en place à cet effet :

- Développement et sauvegarde de l'économie et de l'emploi ;
- Développement endogène ;
- Santé publique, sanitaire, social et solidarité ;
- Formation et enseignement numérique.

Le présent rapport propose une synthèse de ces réflexions, en mettant en exergue les principaux messages et propositions portés par ces commissions. Elles ont été définies en ayant pour objectif de penser la « Guyane de demain » selon ces thématiques, en considérant l'avenir immédiat et de long terme du territoire.

Elles viennent compléter et donner une nouvelle dimension au contenu de l'étude prospective réalisée en 2017 par le CESECE⁴ qui dessinait déjà quatre trajectoires possibles pour la Guyane dans les vingt prochaines années.

L'ensemble des propositions et contributions des commissions est annexé au présent rapport. ■

Les autosuffisances alimentaire et énergétique sont essentielles

¹ Selon le dernier bilan de l'Agence France Presse (AFP).

² Google, Apple, Facebook, Amazon.

³ Selon Santé Publique France - Taux d'incidence enregistré entre le 7 et le 13 août 2020.

⁴ *La Guyane à l'horizon 2040*, CESER de Guyane, novembre 2017.

Conseil économique social environnemental
de la culture et de l'éducation de Guyane

1

**LA CRISE SANITAIRE,
RÉVÉLATRICE DES GRANDES
VULNÉRABILITÉS DE LA GUYANE**

1

LA CRISE SANITAIRE, RÉVÉLATRICE DES GRANDES VULNÉRABILITÉS DE LA GUYANE

La crise sanitaire et le confinement imposé par la Covid-19, mettent en exergue une nouvelle fois les dysfonctionnements du système sanitaire, social, éducatif et économique de la Guyane, les vulnérabilités de son modèle de développement actuel dénoncées lors du mouvement social de 2017 qui a précédé celui des gilets jaunes. Elle vient également confirmer le décalage entre les réalités du terrain et les décisions prises au niveau métropolitain ainsi que les dysfonctionnements dans les relations transfrontalières avec des pays hors de l'Union européenne. Toutes ces problématiques déjà bel et bien présentes obligent à une remise en cause du système actuel, de ses priorités, de ses choix. Les effets de la pandémie, sans en être la cause, viennent aggraver la situation préexistante, reflet d'un défaut d'organisation endogène. Les éléments de diagnostic du territoire guyanais sont bien connus de tous; il ne s'agit donc pas ici de les développer davantage mais de souligner les effets d'une telle crise sanitaire pour un territoire comme la Guyane.

1.1. Une population guyanaise jeune et fragile

40% de la population guyanaise a moins de 20 ans, soit deux fois plus qu'en France hexagonale. Selon l'Insee, les jeunes de 15-29 ans représentent en Guyane 23,5% de la population totale, ce qui en fait le deuxième département le plus jeune après Mayotte. D'ici 2030, ils devraient être 80 000 sur une population estimée à plus de 340 000 habitants. Comme l'évoquait déjà l'étude prospective de 2017, si la jeunesse guyanaise peut constituer un véritable atout, elle peut également s'avérer être un fardeau si elle ne bénéficie pas d'un environnement propice à sa santé et à son développement personnel, notamment *via* l'éducation, la culture, le sport, ainsi qu'à son insertion dans la vie active et à son autonomie financière.

Il est rappelé qu'en temps normal, la croissance économique de la Guyane est « absorbée » par sa croissance démographique très dynamique. Bien qu'il soit difficile aujourd'hui de déterminer l'impact de la Covid sur le PIB guyanais, il est certain que toute perte de points de PIB cette année 2020, se traduira mécaniquement par une forte dégradation de la richesse par habitant. Les impacts économiques de la crise sanitaire affecteront malheureusement un peu plus la situation des jeunes qui ne sont que le tiers⁵ à être en emploi. À l'instar de l'ensemble

du territoire national, la Guyane s'apprête à rentrer dans une période de récession relative longue, malgré les mesures de relance, qui impactera durablement les équilibres socio-économiques du territoire.

Les jeunes composant des familles monoparentales, elles qui représentent le quart des ménages guyanais, sont déjà sujettes à des difficultés financières, et sont donc les plus exposées au risque d'une baisse d'activité (situation de chômage partiel) ou d'une perte d'emploi total du parent en activité. Alors que déjà plus d'un enfant sur deux vit dans une famille qui ne compte aucun actif de la vie professionnelle⁶, ce chiffre pourrait s'accroître sous l'effet de la crise sanitaire.

L'accès des enfants guyanais à l'éducation n'est pas systématique pour tous et ne s'inscrit pas systématiquement dans la durée. Le taux de non-scolarisation est au moins trois fois supérieur à celui de la France hexagonale et touche plus fortement les communes de l'Ouest, et les familles d'origine étrangère, dont le risque de non-scolarisation des enfants est jusqu'à quatre fois supérieur⁷.

Durant le confinement, en l'absence de moyens permettant une connexion internet dans de bonnes conditions, de nombreux enfants n'ont pu avoir accès ni au savoir ni aux professeurs des écoles dont le rôle est bien souvent élargi. Compte tenu de cette situation sociale, le taux de décrochage scolaire résultant du confinement sera très supérieur à la métropole, supérieur à 50% dans certains cursus de formation comme l'enseignement professionnel (niveau BEP).

1.2. Un territoire isolé et exposé aux risques exogènes

La Guyane est le seul territoire européen qui partage des frontières maritimes et terrestres avec d'autres pays d'Amérique du Sud, notamment le Brésil et le Suriname. Elle demeure toutefois un territoire isolé de ses voisins latino-américains avec lesquels, y compris pour des questions de subsidiarité et de répartition des compétences entre État et Collectivité territoriale, il est complexe de coopérer sur le plan politique, économique ou environnemental à l'échelle du bassin amazonien, notamment dans le cadre des différentes institutions de coopération régionale (AEC, Mercosur, Caricom...). En tant que département français et région ultrapériphérique de l'Union européenne, impactant les flux

d'approvisionnements et les liaisons maritimes et aériennes, la quasi-totalité de ses échanges commerciaux continue en effet à s'effectuer avec la France continentale⁵ (40% de part de marché contre moins de 5% avec ses voisins du plateau des Guyanes) où se prennent les décisions et d'où sont expédiés les intrants essentiels à la vie quotidienne des habitants et entreprises de Guyane.

Alors que cet éloignement des centres de décision et d'approvisionnement est souvent pointé du doigt durant les crises sociales compte tenu des surcoûts et des inepties qu'ils génèrent localement, la crise sanitaire a surtout rappelé que le risque de rupture, notamment des produits alimentaires et de première nécessité, existe. Malgré sa présence sur un continent, la Guyane n'en demeure pas moins un territoire insulaire dépendant de chaînes d'approvisionnement extérieures pouvant être rompues à tout moment. La Covid a ainsi rappelé l'importance de disposer de capacités de résilience plus fortes pour la Guyane (production locale, stocks stratégiques, etc.), en tenant compte également des situations contrastées du territoire, entre centres urbains du littoral accessibles, équipés et connectés et communes rurales et isolées, difficilement accessibles (par voie terrestre et numérique).

Si les mécanismes de redistribution existants aux échelles nationale et européenne (contrats de projets, fonds structurels européens...) permettent à la Guyane de bénéficier d'infrastructures et d'équipements de bon niveau, un des PIB par habitant les plus élevés de la Caraïbe et de l'Amérique du Sud, ils contribuent aussi à son pouvoir d'attraction vis-à-vis de populations étrangères issues des pays proches. Du fait de sa position géographique et de la configuration de ses frontières (dont 730 km de frontière naturelle avec le Brésil), le département reste démuné face aux flux migratoires majoritaires provenant de Haïti, du Suriname ou du Brésil.

Dans le contexte de la Covid, ces flux sont d'autant plus préoccupants pour les autorités sanitaires, que l'augmentation du nombre de cas se concentre à la frontière partagée avec le Brésil, pays d'Amérique latine le plus touché par l'épidémie à ce jour.

Toutes ces vulnérabilités étaient déjà présentes, dénoncées, sans doute entendues, mais certainement pas traitées comme elles auraient pu l'être, car cela aurait imposé de remettre en cause le système actuel,

les processus de décisions, certaines priorités ou choix effectués par les institutions, particulièrement au niveau central. Les effets de la pandémie, sans en être la cause, viennent aggraver la situation qui résulte pour beaucoup, d'un défaut d'organisation de la gouvernance du territoire.

La crise sanitaire vient ainsi mettre en exergue les contradictions liées au positionnement géographique et géopolitique de la Guyane, les décalages entre les réalités du territoire et le regard, souvent caricatural, porté à celles-ci par les centres de décisions métropolitains, les dysfonctionnements dans les relations transfrontalières, mais également les tensions intracommunautaires, toujours exacerbées en période de crise.

Or, la crise liée à la pandémie du coronavirus est une triple crise : sanitaire, économique et sociale. Elle vient accentuer les dysfonctionnements de chacune de ces trois dimensions.

De nombreuses actions et outils ont été mis en place par le gouvernement et les collectivités locales pour limiter l'impact économique de la crise (soutien aux entreprises, mesures de chômage partiel, exonérations ou reports de charges...) ou son impact social vers certains publics vulnérables.

Il ne s'agit pas ici d'évaluer ces actions ni de proposer des actions visant les mêmes objectifs, mais **bien d'identifier des actions complémentaires permettant simultanément de répondre à la crise conjoncturelle et d'apporter des éléments de réponse durables à la situation structurelle de la Guyane.**

Au vu de la situation actuelle, trois domaines d'action apparaissent comme prioritaires : (1) le développement économique endogène, (2) la santé et le social, (3) la formation et l'éducation. Des actions clés ont été identifiées sur chacun de ces trois volets, selon les trois échelles de temps complémentaires :

- Le **court terme** : comment faciliter la relance et les mécanismes de résilience pour se relever et faire face à la crise à court terme ?
- Le **moyen terme** : comment consolider les fondamentaux du territoire : formation des hommes, valorisation des ressources, développement des infrastructures...
- Le **long terme** : quelle(s) transformation(s) structurelle(s) pour soutenir le développement florissant à long terme du territoire ? ■

1

LA CRISE SANITAIRE, RÉVÉLATRICE DES GRANDES VULNÉRABILITÉS DE LA GUYANE

⁵ Insee – insertion professionnelle des 15-29 ans – taux d'emploi des 18-29 ans (32%).

⁶ Insee et Caisse d'allocations familiales : Familles de Guyane : prestations et action sociale en soutien d'importants besoins, mai 2017.

⁷ Insee, *Antiane-Échos* n° 33, juin 2013.

⁸ 47% des importations de marchandises en provenance de l'Hexagone (hors spatial) en 2016 et 40% des exports hors spatial en 2014.

Conseil économique social environnemental
de la culture et de l'éducation de Guyane

2

TROIS DOMAINES
D' ACTIONS PRIORITAIRES
POUR RELANCER LA GUYANE

2

TROIS DOMAINES D' ACTIONS PRIORITAIRES POUR RELANCER LA GUYANE

2.1. L'économie et le développement endogène

La crise sanitaire actuelle se traduira par une crise économique inédite...

À l'échelle de la Guyane, cette crise sanitaire et le confinement imposé sont venus déstabiliser les petites et moyennes entreprises déjà fortement fragilisées depuis les événements sociaux de 2017 qui ont laissé de sérieuses séquelles.

Le tissu économique guyanais, composé quasi exclusivement de PME/TPE, est fortement exposé aux chocs exogènes comme celui-ci. De nombreuses solutions ont été proposées par l'État, les collectivités et leurs partenaires, pour soutenir les entreprises, mais sans qu'elles puissent réellement parvenir à tirer parti de ces aides pour maintenir leurs activités ou se développer.

Alors qu'était enregistrée une dynamique de développement depuis dix ans, avec pour effet une baisse du taux de pauvreté⁹, la crise économique qui va succéder à la crise sanitaire, fait craindre une aggravation des inégalités sociales.

Selon les membres des commissions « Sauvegarde du développement économique et de l'Emploi » et « Développement Endogène », la démarche de reconstruction post-crise sanitaire devrait être menée en trois temps liés entre eux : **temps 1** - Sauvegarder l'activité économique et les emplois grâce à des mesures d'urgence exceptionnelles ; **temps 2** - Investir pour relancer une dynamique économique ; **temps 3** - Innover et évoluer vers de nouveaux modèles économiques ancrés sur le territoire.

Les entreprises guyanaises sont pénalisées principalement à trois niveaux :

- Globalement les PME/TPE guyanaises disposent d'une **faible culture du financement bancaire** car beaucoup n'ont pas de marge de manœuvre pour le remboursement d'un crédit. **Elles sont souvent non éligibles aux aides et subventions** (qui imposent d'être en capacité d'avancer les fonds et sont justement souvent basées sur la garantie bancaire dont ne bénéficient pas forcément les TPE/PME guyanaises). Les mécanismes d'avance sur subvention étant insuffisants, elles sont donc bien souvent exclues de ce type d'aides. Les conditions d'éligibilité par exemple des aides Covid-19 proposées par le gouvernement (comme le PGE) sont trop restrictives, notamment pour les entreprises ayant connu des difficultés avant la crise sanitaire : de nombreuses entreprises guyanaises ne peuvent en bénéficier.
- La crise sanitaire et le confinement imposé sont venus accentuer le **problème de trésorerie** auxquelles de nombreuses PME/TPE étaient déjà confrontées avant la crise (notamment pour les entreprises qui dépendent de la Commande publique) ; un problème de trésorerie souvent lié aux délais de paiement nettement plus longs en Guyane qu'en métropole. Majoritairement constitué de petites entreprises, et fortement dépendant de la Commande publique, le secteur de la construction est bien évidemment particulièrement vulnérable face à cette problématique.
- Pendant le confinement, les entreprises et les agriculteurs en particulier se sont paradoxalement retrouvés brutalement confrontés à une double problématique : l'absence de débouchés (le confinement réduisant la capacité d'accès aux marchés sur le territoire) et la difficulté d'approvisionnement (pénuries) particulièrement flagrante sur un territoire comme la Guyane, isolé des centres d'approvisionnement.

PROPOSITIONS

1 – Adopter des mesures exceptionnelles et pragmatiques pour sauvegarder les activités et les emplois à court terme

- Mise en place d'un Fonds d'urgence économique des territoires de Guyane (FUETG)

Ce fonds permettra d'allouer automatiquement, à travers un guichet dédié aux entreprises ayant essuyé un refus de la banque ou sur la base d'une attestation d'un expert-comptable, un montant de PGE équivalent à trois mois de charges incluant la rémunération du chef d'entreprise, dans la limite d'un plafond de 20 000 €. Ce crédit sera remboursable dans les mêmes conditions que le PGE.

Cette mesure vise à aider les PME/TPE qui ne peuvent bénéficier des aides du gouvernement.

Commission	SAUVEGARDE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI		
Proposition	Mise en place d'un Fonds d'urgence économique des Territoires de Guyane (FUETG)		
Objectif	Alléger les difficultés de trésorerie des petites entreprises les plus fragilisées par la crise – et sauvegarder ainsi les emplois.		
Description de la proposition	Ce fond permettra d'allouer automatiquement, à travers un guichet dédié aux entreprises ayant essuyé un refus, un montant de PGE équivalent à trois mois de charges incluant la rémunération du chef d'entreprise, dans la limite d'un plafond de 20 000 €. Ce crédit sera remboursable dans les mêmes conditions que le PGE.		
Bénéficiaires / cible prioritaires	PME/TPE qui ne peuvent bénéficier des aides du gouvernement	Actions	• Concertation entre les acteurs
Échelle de temps	Relance à court terme		
Priorité	★★★★★		
Rapidité de mise en œuvre		Acteurs concernés	CTG, EPCI, CCI, CREESS (?)

- Mise en place d'une série de mesures pragmatiques concernant les marchés publics et visant à soulager la trésorerie des entreprises :
- Garantie du respect par les collectivités d'un délai de paiement à trente jours dans les marchés publics. Aujourd'hui les délais de paiement en Guyane sont nettement supérieurs à ceux de la métropole, particulièrement dans le secteur BTP: 50% des paiements se font à plus de 129 jours en Guyane, contre 66 jours en métropole. Ces délais

de paiement, souvent en infraction avec le code des marchés publics, impactent directement le besoin en fonds de roulement et la trésorerie des entreprises.

- Suppression de la retenue de garantie (la retenue de garantie, allant de 0 à 5% est généralement payée un an après réception des travaux et destinée à faire intervenir l'entreprise en cas de problème) qui pénalise la trésorerie des TPE/PME.
- Application de l'avance de démarrage à au moins 30% sans garantie (sans caution bancaire) dans les marchés publics afin de permettre aux petites entreprises d'y avoir accès, dès la notification de l'OS de démarrage de l'opération.
- Mise en place d'un système d'affacturage « inversé », porté par les collectivités. Les fonds sont avancés par une banque privée, avec une caution de garantie de BPI, et un paiement à l'échéance normale pour l'entreprise. Si les délais de paiement sont dépassés, la banque demande directement les intérêts moratoires aux collectivités et non à l'entreprise.

Ces mesures visent à très court terme à alléger les difficultés de trésorerie des entreprises et donc à sauvegarder les entreprises et les emplois.

Commission	SAUVEGARDE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI		
Proposition	Mise en place d'une série de mesures pragmatiques concernant les marchés publics		
Objectif	Alléger les difficultés de trésorerie des petites entreprises les plus fragilisées par la crise – et sauvegarder ainsi les emplois.		
Description de la proposition	Cette proposition comprend une série de mesures concernant les marchés publics : garantie des délais de paiement à 30 jours, suppression de la retenue de garantie, application de l'avance de démarrage à au moins 30 %, mise en place d'un système d'affacturage « inversé ».		
Bénéficiaires / cible prioritaires	PME/TPE dépendantes de la commande publique (BTP surtout)	Actions	• Organisation d'une réunion entre les représentants des socioprofessionnels, les conseillers du CESECEG, la DGS de la CTG en vue de trouver des solutions communes.
Échelle de temps	Relance à court terme		
Priorité	★★★★★		
Rapidité de mise en œuvre		Acteurs concernés	CTG, BPI

2

TROIS
DOMAINES
D'ACTIONS
PRIORITAIRES
POUR
RELANCER
LA GUYANE



2

TROIS DOMAINES D' ACTIONS PRIORITAIRES POUR RELANCER LA GUYANE

Si ces mesures visent à sauvegarder les entreprises et les emplois, l'enjeu à court terme est également de pouvoir **relancer l'économie**. Dans cet objectif une proposition concrète a été formulée pour redonner du pouvoir d'achat aux ménages et stimuler la consommation :

- **Mise en place d'un fonds de solidarité chargé de distribuer des bons d'achat aux ménages**

Pour relancer la consommation, la création d'un fonds de solidarité chargé de distribuer des bons d'achat aux ménages est proposée.

Ce fonds, doté de plusieurs dizaines de millions d'euros serait directement financé par l'État (abondement), les collectivités territoriales, les assureurs et les banques (qui ont un rôle particulier à jouer dans ce dispositif).

Afin que ce dispositif soit le plus efficace possible, **les flux devront être fléchés**, les dépenses orientées (1) vers les secteurs les plus touchés par la crise (tourisme, culture, événementiel, restauration, hôtellerie, achats d'équipements visant l'amélioration de la performance énergétique ou l'adaptation du logement au vieillissement) ; (2) vers les populations les plus vulnérables.

Pour faciliter la distribution, l'usage et la sécurisation de ces bons d'achat, un **système digitalisé de distribution** est envisagé (QR code, système de paiement dématérialisé) en s'appuyant sur des partenaires privés (plateforme d'intermédiation) qui proposent déjà ce type de services et de paiements digitalisés (titres-restaurants, carte carburant, chèques cadeaux, cartes virtuelles...). Un système digitalisé permettrait ainsi de faciliter la distribution, le ciblage et de sécuriser ces flux.

Cette mesure vient renforcer le plan de soutien aux secteurs les plus touchés et aider les ménages les plus vulnérables.

Commission	SAUVEGARDE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI	
Proposition	Création d'un fonds de solidarité chargé de distribuer des bons d'achats aux ménages	
Objetif	Relancer la consommation des ménages, notamment dans les secteurs les plus touchés	
Description de la proposition	Mise en place d'un fonds de solidarité chargé de distribuer des bons d'achat aux ménages. Les flux de dépenses seront fléchés vers certains secteurs (tourisme, culture, événementiel, restauration, hôtellerie, performance énergétiques) ... Une plateforme d'intermédiation digitale pourra être utilisée pour faciliter l'usage, la diffusion et la sécurisation de ces bons d'achat.	
Bénéficiaires / cible prioritaires	Les ménages guyanais Secteurs éco. les plus touchés	Actions <ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'une réunion de concertation entre les acteurs du financement : État, collectivités, assureurs, banques • Formalisation d'un appel d'offres à destination d'acteurs privés (Edenred, opérateurs digitaux...)
Échelle de temps	Relance à court terme	
Priorité	★★★★★	
Rapidité de mise en œuvre		Acteurs concernés
Porteur projet : CESECE. Financement : État, coll., assureurs, banques. Gestion : acteur privé		

2 – Consolider les fondamentaux de l'économie guyanaise à moyen terme en facilitant les investissements des entreprises pour relancer rapidement l'activité économique et le développement d'une économie plus résiliente

- **Mise en place d'un fonds d'aide en fonds propres pour faciliter l'investissement**

Ce projet de fonds d'investissement en fonds propres est destiné à soutenir les PME/TPE guyanaises affectées par la crise. Le mécanisme d'investissement proposé est simple: des liquidités sont injectées par le fonds dans les entreprises contre une participation aux bénéfices futurs, prenant la forme d'une surcharge fiscale sur plusieurs années, avec une possibilité de rachat par l'entreprise. Ce mécanisme s'apparente ainsi à des « quasi-fonds propres » et non à de la dette: il n'y a pas de remboursement mais bien un retour sur investissement en fonction du niveau de performance future de l'entreprise.

Ce fonds est destiné à être rentable. Il serait financé sur le budget de la Collectivité, abondé par l'État et les Communautés de communes qui le souhaitent. La distribution des fonds aux entreprises se ferait sur la base de l'examen de leur rentabilité récente avant crise et serait effectuée afin d'assurer une bonne diversification du risque et générer une rentabilité correcte.

La mise en place de ce fonds d'aide en fonds propres doit permettre aux entreprises de bénéficier de suffisamment de liquidités pour maintenir leur niveau d'investissement et permettre la reprise de l'activité économique.

Commission	SAUVEGARDE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI		
Proposition	Mise en place d'un Fonds d'aide en fonds propres pour relancer l'investissement		
Objectif	Relancer l'investissement		
Description de la proposition	Des liquidités sont injectées par le fonds contre une participation aux bénéfices futurs, prenant la forme d'une surcharge fiscale sur plusieurs années, avec une possibilité de rachat par l'entreprise. Mécanisme apparenté à des « quasi fonds propres » et non à de la dette (pas de remboursement mais un retour sur investissement en fonction du niveau de performance futur de l'entreprise).		
Bénéficiaires / cible prioritaires	PME/TPE	Méthodologie Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation des acteurs • ...
Échelle de temps	Consolider les fondamentaux à moyen terme		
Priorité	★★★★★		
Rapidité de mise en œuvre		Acteurs concernés	Financement : CTG, EPCI Examen et gestion des fonds : ?

3 – Transformer l'économie guyanaise sur le long terme en innovant vers de nouveaux modèles économiques au profit d'une résilience renforcée de la Guyane (alimentaire, énergétique...) avec des solutions locales et agiles

Pour faire face à la crise, gagner en résilience et en agilité, la Guyane doit se tourner vers de nouveaux modèles de développement économique, inspirés par l'« innovation frugale⁹ », consistant à répondre à un besoin de la manière la plus simple et efficace possible en utilisant un minimum de moyens (« faire mieux avec moins »), une sorte de « système D » pour résoudre de manière ingénieuse les problèmes avec peu de moyens.

Cette forme d'innovation, qui se rapproche de l'innovation *low cost*, se retrouve dans les marchés limités en ressources (Afrique, Inde) où cette pratique est connue sous le nom de *jugaad*.

Les entreprises ont besoin de cet état d'esprit frugal et agile pour faire face et innover face à la crise sanitaire actuelle.

• Incitation aux démarches de « Plug & Play¹¹ » : petites unités productives, modulaires, voire mobiles, mutualisées

Ces petites unités productives « Plug & Play » permettent, *via* des investissements raisonnables (cf. concept d'innovation frugale décrit ci-dessus) aux entreprises de se diversifier et de créer de l'emploi.

Ainsi, les politiques publiques devraient encourager le développement notamment de « micro-usine » (petites unités pas plus grandes qu'un conteneur), facilement transportables et installables sur l'ensemble du territoire, qui peuvent produire rapidement, sont peu coûteuses à construire et à maintenir et sont moins consommatrices en énergie, eau, etc.

Par exemple, des micro-unités de production d'énergie (photovoltaïque, biomasse), des solutions de microtraitement des eaux de pluie (potabilisation) et eaux usées (agriculture)... peuvent constituer des leviers de développement économique et de résilience du territoire. Ils doivent permettre de mailler le territoire (et combler le manque d'infrastructures) en évitant de recourir aux grands réseaux, aux grands projets d'infrastructures, projets au long cours et coûteux en termes d'investissements.

Commission	SAUVEGARDE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI		
Proposition	Incitation aux démarches de « Plug & Play » (petites unités productives)		
Objectif	Développement de l'activité économique et création d'emplois. Sécurisation de la production locale, résilience et désenclavement des territoires isolés.		
Description de la proposition	Les pouvoirs publics doivent encourager le développement de « micro-usine », petites unités productives facilement transportables et installables sur l'ensemble du territoire.		
Bénéficiaires / cible prioritaires	Tous les acteurs économiques	Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser et identifier les besoins au niveau du territoire • Interagir au niveau de la Collectivité des appels à projets / appels à manifestation d'intérêt
Échelle de temps	Transformer l'économie sur le long terme		
Priorité	★★★★★		
Rapidité de mise en œuvre		Acteurs concernés	CTG / EPCI

2

TROIS DOMAINES D'ACTIONS PRIORITAIRES POUR RELANCER LA GUYANE

- 9** 50% de la population sous le seuil de pauvreté.
- 10** Navi Radjou, théoricien de l'économie « frugale » ou « comment faire mieux avec moins ».
- 11** « Connecter et jouer » ou « Brancher et utiliser ».



2

TROIS DOMAINES D' ACTIONS PRIORITAIRES POUR RELANCER LA GUYANE

• Encourager, développer, structurer les circuits courts, l'autonomie alimentaire et l'autonomie d'approvisionnement en milieu excentré (offrir de nouveaux débouchés et sécuriser les approvisionnements)

Les micro-unités productives peuvent être appliquées à l'agriculture et doivent permettre de développer les circuits courts.

Les politiques doivent encourager une production locale par filière de production, aider les filières à se structurer (les différentes branches agricoles sont peu structurées et les coopératives agricoles ne fonctionnent pas et/ou mal en Guyane) et inscrire cette stratégie dans le cadre d'un schéma d'orientation de l'agriculture.

Enfin, et à plus long terme, l'innovation doit également permettre d'engager la Guyane vers une mutation plus profonde de son économie: économie décarbonée, digitalisation, relocalisation...

Commission	DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE		
Proposition	Structurer les circuits courts et l'autonomie de production et d'approvisionnement en milieu excentré		
Objectif	Développement de la production locale et de la consommation en circuit court.		
Description de la proposition	Les pouvoirs publics doivent orienter et encourager une production locale par filière de production et aider les filières à se structurer.		
Bénéficiaires / cible prioritaires	Secteur de l'agriculture	Actions	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un schéma d'orientation dans le domaine de l'agriculture afin de fédérer les agriculteurs, et d'orienter une production locale par filière
Echelle de temps	Transformer l'économie sur le long terme		
Priorité	★★★★★		
Rapidité de mise en œuvre		Acteurs concernés	CTG / EPCI

• Encourager et structurer l'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire a été fortement sollicitée pendant la crise, dans tous les secteurs; elle est devenue une véritable « économie alternative » et une nouvelle réponse au modèle classique de l'économie actuelle.

Les politiques publiques doivent encourager et structurer cette filière (1) en leur donnant les moyens de leurs actions (le soutien financier nécessaire) et (2) en formant les membres des associations, puis structurer ce secteur.

Pour cela, la Collectivité territoriale de Guyane doit identifier et communiquer auprès des associations existantes (via des appels à projets par exemple) les priorités de développement identifiées, puis retenir les associations les plus à même de mener à bien ces priorités.

Commission	SANTÉ, SANITAIRE, SOCIAL		
Proposition	Structurer l'économie sociale et solidaire		
Objectif	Faciliter les mécanismes de solidarité et de résilience collective pour faire face à la crise. Encourager un secteur essentiel qui a été fortement sollicité pendant la crise sanitaire.		
Description de la proposition	Apporter les moyens financiers, accompagner les ressources humaines, organiser et structurer les acteurs.		
Bénéficiaires / cible prioritaires	Associations et acteurs de l'économie sociale et solidaire	Actions	<ul style="list-style-type: none"> Étude de l'existant : recensement des acteurs, identification des besoins Rédaction d'un schéma directeur qui clarifie les axes stratégiques et les actions à mettre en œuvre Communication auprès des acteurs de la filière Appels à projets ou appel à manifestation d'intérêt
Echelle de temps	Relance à court terme		
Priorité	★★★★★		
Rapidité de mise en œuvre		Acteurs concernés	CTM, associations de l'ESS, DIECCTE, CREES

2.2. La santé et le médico-social

Dans le cadre de la pandémie mondiale de coronavirus, la Guyane n'a pas été épargnée et fait partie des régions de France les plus impactées par l'épidémie. Le système de santé, mais également le secteur social ont été fortement sollicités pendant la crise alors même que ces deux secteurs souffraient et souffrent encore d'un manque d'équipements essentiels, de ressources financières et humaines, déjà mis en évidence par les précédentes crises sociales.

Les projections démographiques (428 000 habitants en 2050, soit plus du double qu'en 2013), font ressortir un besoin important d'augmentation des capacités sanitaires et médico-sociales, lié au plus grand nombre d'habitants, mais également à l'élargissement de la classe d'âge des plus de 60 ans (20% de la population guyanaise contre 7% en 2013). Avec une majorité de jeunes habitants, âgés de 33 ans en moyenne, les besoins prioritaires devraient encore être axés sur la prévention et la coordination des acteurs¹².

La précarité sociale accentue les mauvaises conditions de vie et de santé de la population dont la moitié vit sous le seuil de pauvreté¹³. La propagation du virus Covid-19 sur le territoire a eu et aura pour effet de limiter les sources de revenus informelles dont bénéficient de nombreux Guyanais pour vivre.

De vraies disparités territoriales existent (littoral et intérieur) et les inégalités sociales sont bien plus marquées chez les ménages monoparentaux, sans emploi et originaire des pays voisins.

En matière de santé, sanitaire et social, les membres de la commission concernée estiment qu'il est primordial, à court terme, d'encourager et de développer l'économie sociale et solidaire, surtout en l'absence d'un accès suffisant aux services publics indispensables à la vie de tous les jours. Si l'équipement en infrastructures s'envisage plutôt sur le long terme, l'innovation vers de nouveaux systèmes de santé plus agiles et plus ancrés sur le territoire, est vivement souhaitée.

La crise sanitaire a révélé la citoyenneté et la solidarité pour venir en aide, notamment aux personnes les plus vulnérables : sens de l'initiative, organisation, inventivité des différents acteurs, mais a aussi mis en évidence les carences, manquements, dysfonctionnements : besoin de bénévoles, tissu social fragilisé avec des inégalités sociales flagrantes... Les associations ont été fortement sollicitées pendant la crise, elles ont

su démontrer leur rôle clé dans la société guyanaise mais ne bénéficient souvent pas de moyens financiers et humains suffisants.

La situation de crise d'urgence a mis en exergue les difficultés et contraintes qui pèsent sur le système hospitalier et médical en Guyane : insuffisance de moyens et difficultés d'accès aux soins dans les communes éloignées et isolées (désert médicaux). Le mouvement social de 2017 avait déjà mis en exergue la préoccupation des Guyanais en termes d'accès aux services de santé.

La croissance de la population et sa répartition inégale sur le territoire (86% de la population vit sur le littoral tandis que certaines communes sont difficilement accessibles) génèrent une fracture territoriale importante avec de très fortes disparités. Par exemple, le temps d'accès aux infrastructures est d'environ 16 minutes pour les communes du littoral contre plus de 2 heures de route pour le premier centre hospitalier pour les habitants de Saint-Georges-de-l'Oyapock (Insee, 2014) et 22% la population guyanaise n'a pas accès de façon certaine à un centre de service d'urgence à moins de 30 minutes de son domicile.

La Guyane souffre à la fois d'un déficit d'équipement – nombre de lits pour 10 k habitants (la Guyane est moins équipée qu'aux Antilles où le taux d'équipements est comparable à la France hors DROM. L'ARS estime qu'il faut créer 771 lits supplémentaires d'ici à 2020 représentant environ 90 M€ d'investissement et 2033 lits à l'horizon 2030 (254 M€ d'investissements) mais aussi d'un déficit de médecins pour 100 k habitants. Le recrutement des professionnels de santé reste difficile (faible attractivité territoriale) et leur nombre a du mal à rattraper le déficit qui ne fait que progresser avec la progression de la démographie.

Enfin, l'apparition et la propagation du virus en Guyane ont suscité une préoccupation inhabituelle et des débats au sein de la population sur la question migratoire et les carences liées à la gestion parfois non contrôlée des frontières. En effet, la Guyane est une terre française en Amérique du Sud, elle est le seul territoire européen entouré de pays tiers. Ces frontières, fortement exposées, sont exclusivement des frontières naturelles – les fleuves – qui ne le sont pas réellement puisque les populations indigènes sont habituées à vivre entre les deux rives du fleuve ne le considèrent pas comme une frontière. La Guyane doit gérer, seule, avec des moyens insuffisants, voire inexistant, la prise en charge de personnes le plus souvent démunies et en situation sanitaire très précaire.

2

TROIS DOMAINES D' ACTIONS PRIORITAIRES POUR RELANCER LA GUYANE

¹² Besoins en santé en Guyane à l'horizon 2030.

¹³ Niveaux de vie et pauvreté en Guyane en 2017 : « la moitié des Guyanais vivent sous le seuil de pauvreté » B. Raimbaud, N. Kempf, L. Demougeot (Insee).

2

TROIS DOMAINES D' ACTIONS PRIORITAIRES POUR RELANCER LA GUYANE

PROPOSITIONS

1 – Consolider les fondamentaux à moyen terme, en équipant le territoire des infrastructures indispensables en matière de santé et en innovant *via* de nouveaux modèles de santé

- Créer le cadre nécessaire (calendrier, prérequis...) pour faire avancer le dossier de construction du CHU et la réflexion globale sur le maillage du territoire en matière d'équipements de santé (schéma directeur hospitalier)...

La crise sanitaire montre une nouvelle fois le manque d'infrastructures hospitalières, les limites du système de santé guyanais. La Guyane doit accélérer le déploiement d'une offre de santé.

Commission	SANTÉ, SANITAIRE, SOCIAL		
Proposition	Créer le cadre nécessaire pour faire avancer le dossier de consultation du CHU et la réflexion globale sur le maillage du territoire en matière d'équipements de santé		
Objectif	Équiper le territoire des infrastructures et équipements de santé nécessaires		
Description de la proposition	La crise sanitaire montre une nouvelle fois le manque d'infrastructures hospitalières, les limites du système de santé guyanais. La Guyane doit accélérer le déploiement d'une offre de santé.		
Bénéficiaires / cible prioritaires	Les acteurs de la santé La population	Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les politiques d'investissement et d'allocation des moyens • Réviser le Schéma directeur hospitalier • Poser le cadre (calendrier, prérequis... pour la construction du CHU)
Échelle de temps	Consolider les fondamentaux à moyen terme		
Priorité	★★★★★		
Rapidité de mise en œuvre		Acteurs concernés	ARS, CTG

• ... et s'ouvrir sur de nouveaux modèles de santé

Il faut aussi intégrer dans cette réflexion des solutions innovantes et différentes, inspirées ici également du concept d'« Innovation frugale » pour répondre rapidement et de la manière la plus simple et efficace possible aux besoins réels de la population sur le terrain en utilisant un minimum de moyens.

Ainsi, on peut imaginer par exemple, pour pallier le manque d'infrastructures et d'équipements dans les communes isolées des systèmes de cabinets mobiles pouvant effectuer de la prévention ou des solutions de télémédecine qui permettent aux médecins de consulter à distance

leurs patients (en particulier les personnes âgées), de surveiller leur état, offrant un suivi qualitatif à moindre coût.

En France, la plateforme de téléconsultation Hellocare par exemple a vu la demande pour ses services exploser durant le confinement. Dans l'Antarctique, des interventions chirurgicales sont pratiquées à distance depuis le CHU de La Réunion vers la base Dumont Durville (au pôle Sud) en s'appuyant sur des connexions bas-débit: ces expériences témoignent que la télémédecine pourrait largement être déployée en Guyane sans nécessiter des équipements, infrastructures et réseaux de connexion haut débit. L'OMS soutient déjà ces initiatives de par le monde, où d'autres exemples inspirants peuvent aussi être étudiés⁴⁴.

Commission	SANTÉ, SANITAIRE, SOCIAL		
Proposition	S'ouvrir vers de nouveaux modèles de santé		
Objectif	Équiper le territoire des infrastructures et équipements de santé nécessaires		
Description de la proposition	À partir des besoins concrets de la population et du territoire en matière de santé, combler les besoins en matière de santé par des solutions innovantes à court terme (cabinet mobile par exemple) et les infrastructures manquantes à plus long terme.		
Bénéficiaires / cible prioritaires	Les acteurs de la santé La population	Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Initier une réflexion sur les besoins du territoire et les solutions innovantes et frugales qui pourraient à court terme combler les manques • Étudier ces solutions (coût, calendrier...) • Lancer des appels à projets ou appels à manifestation d'intérêt
Échelle de temps	Consolider les fondamentaux à moyen terme		
Priorité	★★★★★		
Rapidité de mise en œuvre		Acteurs concernés	ARS, médecins, CTG, EPCI/communes

2 – Assurer la transformation long terme du territoire en garantissant la sécurité des habitants et en maîtrisant le développement de la Guyane *via* le « contrôle » des flux migratoires.

Les infrastructures guyanaises sont limitées et la forte croissance démographique exerce une pression sur la capacité de ces infrastructures. La Guyane devrait pouvoir s'appuyer sur les dispositifs européens pour maîtriser le volume de la population au regard la capacité de ces infrastructures.

• **S'appuyer sur l'accompagnement de l'Union européenne pour traiter la question de l'immigration**

L'article 78.3 du Traité de fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), offre la possibilité de mettre en place des mesures provisoires de protection internationale, afin de faire face à l'afflux massif de migrants: «*Au cas où un ou plusieurs États membres se trouvent dans une situation d'urgence caractérisée par un afflux soudain de ressortissants de pays tiers, le Conseil, sur proposition de la Commission, peut adopter des mesures provisoires au profit du ou des États membres concernés. Il statue après consultation du Parlement européen.*»

Cette disposition n'a jamais été activée alors qu'elle aurait un double mérite: du point de vue opérationnel, elle permettrait de bénéficier de dispositifs juridiques et/ou financiers de niveau communautaire; du point de vue politique, elle contribuerait à la visibilité de la question migratoire en Guyane au niveau européen, montrant la nécessité que la solidarité européenne s'exprime sur tous les territoires de l'Union européenne et non pas seulement, comme aujourd'hui, dans certaines régions comme la Méditerranée.

Commission	SANTÉ, SANITAIRE, SOCIAL		
Proposition	S'appuyer sur l'accompagnement de l'Union européenne sur le traitement du sujet de l'immigration		
Objectif	Garantir la sécurité des habitants en maîtrisant le développement de la Guyane via le « contrôle » des flux migratoires.		
Description de la proposition	S'appuyer sur l'accompagnement de l'Union européenne sur le traitement du sujet de l'immigration via la levée de l'article 78.3 du Traité de fonctionnement de l'Union européenne offrant la possibilité de mettre en place des mesures provisoires de protection internationale, afin de faire face à l'afflux massif de migrants.		
Bénéficiaires / cible prioritaires	La population guyanaise	Actions	
Echelle de temps	Transformation long terme		
Priorité	★★★★★		
Rapidité de mise en œuvre		Acteurs concernés	CTG, CESECE, UE

2.3. La formation, l'éducation et la jeunesse

La crise sanitaire a profondément impacté l'éducation et la formation: la fermeture des établissements, l'enseignement à distance, la digitalisation nécessaire des contenus pédagogiques pour assurer la continuité pédagogique, ont bouleversé en quelques semaines l'ensemble du système éducatif sur le plan national.

En Guyane, la crise sanitaire a impacté un système éducatif tributaire d'un contexte local déjà lourd de contraintes: des infrastructures scolaires saturées du fait de la très forte pression démographique, un taux d'analphabétisation élevé et d'élèves dont le français n'est pas la langue maternelle...

La crise sanitaire a révélé la fracture numérique du territoire qui risque de priver des milliers de jeunes Guyanais, éloignés du littoral, de l'école et des systèmes pédagogiques de demain. Par ailleurs, si le confinement a pu être vécu pour les plus favorisés, comme un moment propice au « retour à soi »; il a également privé de nombreux élèves, d'un accès à la connaissance et la culture, d'un espace d'expression libre (y compris par le sport) et sécurisé, mais aussi parfois, de leur seul repas complet et équilibré (en cantine scolaire).

Dans ce contexte, à court terme, la Commission appelle de ses vœux la « mise en proximité » du système éducatif de la réalité guyanaise. Sur le moyen/long terme, la priorité devrait être d'atténuer la fracture numérique sur le territoire, afin de pouvoir offrir à tous (enfants/étudiants), l'accès à la connaissance en tout lieu et à tout moment.

La période de confinement a révélé le manque de lien entre l'école et la société. Si ce constat est vrai au niveau national, il est encore plus flagrant en Guyane où les parents ont parfois des difficultés à être de réels appuis ou relais dans les apprentissages de l'enfant (75% des familles guyanaises n'ont pas le français comme langue maternelle et 29% des élèves souffrent d'illettrisme¹⁵). Le système éducatif n'est pas adapté aux réalités du terrain guyanais.

La situation a été d'autant plus critique en Guyane que l'école y joue un rôle social clé, encore plus déterminant qu'ailleurs; parfois même alimentaire (offrant aux enfants au moins un repas équilibré par jour), d'autant que l'éducation est un enjeu clé de cohésion sociale et un facteur décisif pour lutter contre le chômage et favoriser le développement économique de la Guyane.

Il ne s'agit pas d'un problème nouveau mais la crise sanitaire a mis en

2

TROIS DOMAINES D'ACTIONS PRIORITAIRES POUR RELANCER LA GUYANE

¹⁴ Voir <https://news.un.org/fr/story/2019/12/1059001>; voir également les cliniques mobiles conçues par le groupe Toutenkamion Group (<https://www.toutenkamion-group.com/fr/unite-mobile/clinique.html>), ou les unités médicales mobiles CESI en Wallonie (<https://www.cesi.be/fr/cars-medicaux>).

¹⁵ Données issues de la journée Défense et Citoyenneté 2015, Agence nationale de lutte contre l'illettrisme.

2

TROIS DOMAINES D' ACTIONS PRIORITAIRES POUR RELANCER LA GUYANE

exergue la fracture numérique de la Guyane : l'accès au numérique est très disparate et reste globalement difficile sur l'ensemble du territoire (même sur le littoral). Cette problématique a engendré de vraies difficultés de fonctionnement pendant le confinement, aussi bien sur le plan professionnel avec la difficulté d'appliquer le télétravail que sur le plan de l'éducation et de la formation pour assurer la continuité pédagogique.

Durant le confinement, en l'absence de connexion internet ou de matériels informatiques, de nombreux enfants n'ont pu avoir accès ni aux savoirs ni aux professeurs. D'autres enfants ou adolescents, du fait de leur situation familiale ou sociale, n'ont pas été incités à s'investir dans l'éducation à distance, accentuant un peu plus encore la dynamique de décrochage scolaire.

La continuité pédagogique a ainsi été mise en œuvre de façon contrastée, accentuant les inégalités sociales, économiques, territoriales de la Guyane et isolant un peu plus les populations les plus isolées. La crise sanitaire a démontré la nécessité d'accélérer l'accès au numérique pour tous.

PROPOSITIONS

1 – À court terme, appuyer l'école dans son rôle de lien social et familial en Guyane

Le confinement a mis en lumière les cloisons existantes entre les différents acteurs de l'éducation et révélé la nécessité de renforcer le lien entre les parents et l'école.

Cela passe d'abord par la création ou l'ouverture de lieux, ou d'espaces numériques accessibles à distance, ou se côtoieraient, hors des temps scolaires, apprenants, parents, éducateurs, favorisant les dynamiques de groupe, les « agoras » spontanées.

Les missions superposées, la décentralisation ont rendu illisibles la politique du millefeuille éducatif. Le rectorat devrait mettre en place un comité de pilotage permettant de créer plus de dialogue entre les acteurs de l'éducation et de coordonner les actions et dispositifs.

Ce comité de pilotage sera le fondement d'une nouvelle organisation en faveur d'une école plus ouverte et ouvert aux parents en besoin de soutien, pour leur permettre d'occuper une réelle place dans l'éducation de leurs enfants (formation et accompagnement des parents).

Commission	FORMATION ET ENSEIGNEMENT NUMÉRIQUE	
Proposition	Décloisonner et mieux coordonner les acteurs de l'Éducation	
Objectif	Appuyer l'école dans son rôle de lien social et familial en Guyane	
Description de la proposition	- Création de lieux / espaces numériques accessibles à distance, ou se côtoieraient, hors des temps scolaires, apprenants, parents, éducateurs, favorisant les dynamiques de groupe, les « agoras » spontanées. - Mise en place d'un comité de pilotage permettant de créer plus de dialogue entre les acteurs de l'éducation et de coordonner les actions et dispositifs.	
Bénéficiaires / cible prioritaires	Enseignement, parents et élèves	
Échelle de temps	Relance à court terme	
Priorité	★★★★★	
Rapidité de mise en œuvre		
	Acteurs concernés	Le rectorat, les établissements, les communes, la CTM

2 – À moyen terme, insérer l'école dans son environnement guyanais et amazonien

- Engager une démarche de contextualisation des contenus de l'école *via* le développement de contenus spécifiques, en cohérence avec les réalités locales de la Guyane

Enseigner en Guyane n'est pas enseigner en France hexagonale. L'enseignement doit s'adapter aux réalités de la Guyane : réalités géographiques, culturelles, sociales et sociétales. Il s'agit de se mettre d'abord à la portée des élèves, en appliquant un principe de réalité et pas en déclinant des principes définis au niveau central, trop éloignés de ces réalités pour qu'ils soient applicables et appropriables localement.

Pourra ensuite être envisagée la création de contenus pédagogiques spécifiques, intégrant une dimension culturelle locale forte, avec le concours des artistes guyanais par exemple, mais aussi pourquoi pas avec le concours des sociétés de production locale et/ou du service public audiovisuel (*via* la production de contenus pédagogiques audiovisuels, à l'instar des programmes proposés par Lumni aux élèves de l'élémentaire et du collège ou MOOC, adaptés à la Guyane).

La diffusion de ces contenus pédagogiques audiovisuels pourrait se faire par internet, à titre d'exemple, sur le nouveau portail des Outre-mer La 1^{ère}, sur clés USB ou tablettes et permettre d'enrichir l'enseignement numérique à distance.

Commission	FORMATION ET ENSEIGNEMENT NUMÉRIQUE	
Proposition	Engager une démarche de contextualisation des contenus de l'école <i>via</i> le développement de contenus spécifiques, en cohérence avec les réalités locales de la Guyane	
Objectif	Insérer l'école dans son environnement guyanais et amazonien.	
Description de la proposition	Adapter l'enseignement aux réalités de la Guyane. La création de contenus pédagogiques spécifiques intégrant une dimension culturelle locale forte pourra être envisagée.	
Bénéficiaires / cible prioritaires	Enseignement, parents et élèves	Actions <ul style="list-style-type: none"> • Former un groupe de travail réunissant des enseignants, des artistes etc... pour initier une réflexion • Élaborer une feuille de route
Echelle de temps	Renforcer les fondamentaux à moyen terme	
Priorité	★★★★★	
Rapidité de mise en œuvre		Acteurs concernés Rectorat, enseignants Artistes, sociétés de production locale / service public audiovisuel

• Ajuster l'école aux réalités de la Guyane en assumant et en renforçant le rôle social, le rôle de proximité que doit jouer l'école en Guyane

L'éducation doit pouvoir se concevoir au-delà des salles de classe, au-delà de l'enseignant, par des « transmetteurs », sorte de « médiateurs » présents pour jouer un rôle de proximité et créer du lien entre la cellule familiale et l'école. Il importe en effet de rapprocher l'institution éducative du terrain social, en s'appuyant sur certains leaders charismatiques (éducateurs spécialisés identifiés et reconnus dans certains quartiers/villages, animateurs sociaux, etc.) qui puissent à la fois dialoguer avec les enfants et les parents et convaincre ces derniers de l'intérêt (au-delà de la nécessité) de permettre à leurs enfants d'accéder à l'éducation.

Commission	FORMATION ET ENSEIGNEMENT NUMÉRIQUE	
Proposition	Ajuster l'école aux réalités de la Guyane en assumant et en renforçant le rôle social, le rôle de proximité que doit jouer l'école en Guyane	
Objectif	Insérer l'école dans son environnement guyanais et amazonien.	
Description de la proposition	Rapprocher l'institution (l'école) du terrain social en s'appuyant sur des « transmetteurs » / « médiateurs », présents pour jouer un rôle de proximité et créer du lien entre la cellule familiale et l'école.	
Bénéficiaires / cible prioritaires	Les familles	Actions
Echelle de temps	Renforcer les fondamentaux à moyen terme	
Priorité	★★★★★	
Rapidité de mise en œuvre		Acteurs concernés Communes (via les CCASS?) / Communauté de communes, Écoles

3 – Sur le long terme, accélérer le déploiement des infrastructures nécessaires à la réduction de la fracture numérique sur le territoire guyanais

- Accélérer le plan de développement de la fibre optique (SPLANG) et les hotspots afin de réduire la fracture numérique qui existe en Guyane.

La principale difficulté pendant la période de confinement a concerné l'accès aux réseaux numériques avec de fortes disparités dans certaines zones. Certaines familles privées d'accès internet se sont retrouvées totalement exclues de la continuité pédagogique, au risque d'accentuer

2

TROIS
DOMAINES
D' ACTIONS
PRIORITAIRES
POUR
RELANCER
LA GUYANE



2

TROIS DOMAINES D' ACTIONS PRIORITAIRES POUR RELANCER LA GUYANE

des inégalités sociales. Pour la Guyane, c'est un enjeu prioritaire de développement du territoire et d'égalité sociale. Le confinement démontre une réalité déjà bien connue : la nécessité d'accélérer l'accès au numérique pour tous.

Au-delà de la gestion de l'enseignement à distance en période de confinement, le numérique peut représenter une solution pour la Guyane face au manque d'infrastructure dont elle souffre de façon structurelle. Le numérique, *via* les MOOC, les solutions d'enseignement à distance... doit permettre d'offrir des solutions agiles et peu coûteuses pour combler les lacunes en matière de formation et gérer le problème des infrastructures saturées face à des besoins qui augmentent de façon exponentielle.

Commission	FORMATION ET ENSEIGNEMENT NUMÉRIQUE		
Proposition	Accélérer le plan de développement de la fibre optique et les hotspots afin de réduire la fracture numérique qui existe en Guyane		
Objectif	Accélérer le déploiement des infrastructures nécessaires à la réduction de la fracture numérique sur le territoire Guyanais.		
Description de la proposition	Accélérer le déploiement de la fibre optique et l'installation de hotspots sur l'ensemble du territoire Guyanais.		
Bénéficiaires / cible prioritaires	Les communes isolées	Actions	<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour du SDIAN (Schéma directeur territorial d'aménagement numérique) de la Région Guyane (dernièrement modifié en 2015)
Échelle de temps	Transformation long terme		
Priorité	★★★★★		
Rapidité de mise en œuvre		Acteurs concernés	SPLANG, CTG, Orange, ARCEP

- Promouvoir l'usage du numérique *via* des « ambassadeurs du numérique » chargés de promouvoir sur l'ensemble du territoire l'usage du numérique

Si l'équipement en matériel informatique (des apprenants et des enseignants) et le renforcement de la formation des enseignants (formation aux outils informatiques et au logiciel Pronote), sont déterminants, il paraît également important de soutenir la diffusion et la promotion du numérique, en s'appuyant sur des « ambassadeurs du numérique », à l'instar des médiateurs socio-éducatifs précités, qui puissent sensibiliser les publics les plus vulnérables au numérique, aux outils existants et disponibles pour eux et aux modalités de leur utilisation.

Le rôle de ces ambassadeurs sera ainsi de promouvoir, notamment dans les quartiers défavorisés, les petits villages, les endroits isolés, l'utilisation du numérique, être un relais pour les familles, s'assurer du bon fonctionnement des hotspots, faire remonter l'information à l'instance de pilotage, former les familles à l'utilisation des outils. Ces ambassadeurs bénéficieront d'un nouveau type de contrat: les Contrats de promotion numérique (CPN) qui visent à rattraper le retard sur l'intégration du numérique dans le quotidien.

Ces contrats s'adresseront à des jeunes de moins de 25 ans, issus de la population locale et à la recherche d'un emploi (fichiers Pôle emploi). Ils recevront une formation spécifique et se verront charger de leurs missions au cours d'une cérémonie officielle réunissant les autorités locales (afin d'apporter une vraie dimension et une certaine reconnaissance). Ces contrats, de cinq ans maximum, seront pilotés par les CCAS et pourront être financés par les fonds européens (FSE). ■

Commission	FORMATION ET ENSEIGNEMENT NUMÉRIQUE		
Proposition	Promouvoir l'usage du numérique sur l'ensemble du territoire <i>via</i> des « ambassadeurs du numérique »		
Objectif	Accélérer le déploiement des infrastructures nécessaires à la réduction de la fracture numérique sur le territoire Guyanais.		
Description de la proposition	À l'instar des médiateurs socio-éducatifs, les « ambassadeurs du numérique » ont pour rôle de sensibiliser les publics les plus vulnérables au numérique, aux outils existants et disponibles pour eux et aux modalités de leur utilisation.		
Bénéficiaires / cible prioritaires	Quartiers défavorisés, communes isolées	Actions	
Échelle de temps	Transformation long terme		
Priorité	★★★★★		
Rapidité de mise en œuvre		Acteurs concernés	CCASS, Pôle emploi, Communautés de communes, CTM, DIECCTE



2

TROIS
DOMAINES
D' ACTIONS
PRIORITAIRES
POUR
RELANCER
LA GUYANE

Conseil économique social environnemental
de la culture et de l'éducation de Guyane

3

LA DÉMARCHE
DE MISE EN ŒUVRE
PROPOSÉE PAR LE CESECE

3

LA DÉMARCHE DE MISE EN ŒUVRE PROPOSÉE PAR LE CESECE

Les propositions formulées par les commissions du CESECE, dont les plus marquantes sont présentées dans les sections 2.1. à 2.3., ont une portée plus ou moins opérationnelle; elles peuvent aussi bien faire l'objet d'une mise en œuvre effective rapide par les acteurs compétents qui souhaiteront s'en saisir, que requérir des approfondissements sur leur portée, les impacts attendus ou les modalités de leur réalisation par les acteurs compétents sur le territoire. Le tableau récapitulatif en annexe permet d'identifier pour chacune de ces propositions, leur niveau d'opérationnalité, de priorité et de séquencage.

Au-delà d'interpeller les institutions et élus sur les mesures à prendre, le CESECE propose un mode opératoire structuré en quatre temps, commun à l'ensemble des propositions formulées par domaine d'action prioritaire décrit dans ce rapport. Ce dernier a pour vocation de faciliter et de contribuer à la réussite de la déclinaison opérationnelle de ces mesures par les acteurs de la société civile et la Collectivité territoriale de Guyane, cette dernière étant désireuse de mener une action publique des plus efficaces.

3.1. Observer et consulter

Un grand nombre de données chiffrées, cartographiques existent dorénavant en Guyane et facilement accessibles. Elles sont produites par un grand nombre d'acteurs, institutions nationales, services et agences de l'État, collectivités territoriales, agences régionales, chambres consulaires, d'associations et de syndicats professionnels (Insee, IEDOM, DAAF, DEAL, Ademe, ONF, ARS, ORS, Cress, Collectivité territoriale de Guyane, intercommunalités, CCI de Guyane, CPME, AUDeG, Medef, ...), qui parviennent plus facilement qu'hier – et même si les mutualisations restent encore possibles – à s'associer pour établir une vision de plus en plus complète, fine et fiable de la situation de la Guyane (ex: plateforme territoriale Guyane SIG et GéoGuyane pour éclairer les politiques d'aménagement du territoire guyanais...). Cette vision porte à la fois sur les dimensions économiques, sanitaires, sociales, environnementales, éducatives et culturelles. La difficulté réside dans la synthèse qui peut en être faite de manière à pouvoir croiser les différentes dynamiques. Il est en effet devenu indispensable aujourd'hui, pour tout décideur politique qui souhaite déployer des services publics performants, de maîtriser l'ensemble de ces dimensions qui interagissent entre elles,

se complètent et se contredisent. Il s'agit encore plus qu'avant, de favoriser le développement du territoire, mais tout en préservant ses ressources naturelles et humaines. Par ailleurs, l'action publique, pour être efficace, ne peut plus se limiter, à la consommation de lignes budgétaires débloquées selon des règles rigides, découlant de schémas et de planifications pluriannuelles pensés « d'en haut ». Ces derniers sont indispensables et utiles, il ne s'agit pas de les remettre en cause, toutefois, ils semblent présenter beaucoup trop de certitudes, qui plus est face à un virus aussi inattendu que le Coronavirus.

Le propos du CESECE va surtout dans le sens d'une meilleure prise en compte de la voix des acteurs de terrain, de leur analyse de la situation, de leur retour d'expérience des dispositifs de soutien (financiers, techniques, humains...) mis en place par les collectivités locales et les services de l'État et autres acteurs contribuant à la mise en œuvre des politiques publiques, pour identifier les réussites mais aussi les limites de l'action publique. Il s'agit de permettre in fine, des ajustements en temps réel des politiques publiques, de leurs outils et de leurs moyens pour faire face aux réalités du moment, qui plus est lorsqu'il s'agit d'urgence. Il est ainsi proposé, pour chacune des mesures proposées dans ce rapport, et qui aurait retenu l'attention de la Collectivité territoriale de Guyane, une démarche consistant à :

- **Centraliser les données chiffrées produites par les acteurs compétents**, qui permettraient de caractériser l'état de la situation, en l'abordant sur toutes les dimensions économiques, sociales, environnementales, culturelles, éducatives... À ce propos, il serait intéressant de croiser les données existantes pour observer les impacts du Covid.
À titre d'exemple, aujourd'hui, il est possible d'avoir une vision assez claire des impacts sur l'économie (PIB notamment) et l'emploi, mais qu'en est-il de l'impact sur la pollution de l'air, la consommation d'énergie? Quelles activités culturelles ont été les plus impactées? Est-il constaté un véritable décrochage scolaire et comment est-il mesuré? Quelles conséquences dans la durée?
- **Consulter les acteurs pertinents** directement concernés par les problématiques que les mesures proposées ambitionnent de résoudre. Ces consultations pourraient prendre la forme « d'agoras » invitant ces acteurs à s'exprimer sur leurs expériences respectives. Elles pourront être complétées d'enquêtes thématiques spécifiques à une

problématique (ex: enquête réalisée par la CCI Auvergne Rhône-Alpes, la CPME et le Medef, auprès des dirigeants d'entreprises dans le cadre de l'observatoire économique mis en place pour mesurer les impacts économiques du Covid). Elles auraient pour objectif de mieux cerner les besoins d'appui sur le terrain, d'identifier les solutions pratiques qui pourraient être mises en place, y compris avec peu de moyens mais avec un maximum d'efficacité.

- Analyser ces données et contributions de terrain, de manière à pouvoir mettre en exergue des tendances de fond, qu'il conviendrait de traiter en priorité; de recenser également les « signaux faibles »¹⁶ susceptibles d'impacter la Guyane dans les années à venir, et à accompagner (quand il s'agit d'opportunités) ou à mettre sous contrôle (quand il s'agit de risques). Il s'agit également d'identifier les grandes incertitudes ou grands questionnements par rapport à l'avenir, qu'il est impossible d'appréhender facilement à l'instant présent.

3.2. Planifier avec rigueur

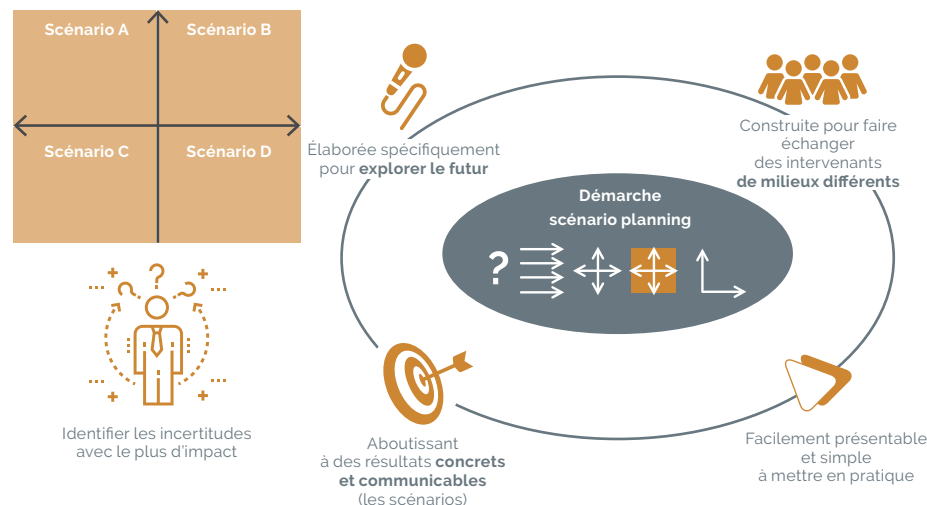
« Prédire l'avenir est une gageure! S'y préparer c'est faire preuve de sagesse! »

Il est impossible de prédire l'avenir, mais il n'est pas impossible d'agir aujourd'hui pour le futur. Construire et anticiper, sur la base de la démarche d'observation décrite ci-dessus, les scénarios d'évolution possibles d'une problématique donnée, permettrait de faire des choix dans le présent qui s'avèreront pertinents dans le futur.

Partant de ce principe, la méthode du « Scénario Planning », qui a permis au CESECE de mener sa réflexion sur la Guyane à l'horizon 2040, est un outil très utile pour éclairer les dirigeants sur les décisions à prendre en situation d'incertitude, et d'élaborer des plans d'actions anticipatifs permettant de maîtriser les évolutions possibles du territoire.

Ainsi, concrètement, pour chacune des mesures qu'il conviendrait d'approfondir ou de mettre en œuvre, il est proposé d'élaborer des scénarios d'évolution de la problématique que l'on souhaite résoudre, afin de pouvoir anticiper les risques associés.

Une fois passée cette étape, il s'agira de passer au crible de la grille de questionnements suivante, chacune des mesures :



Source : Verso Consulting

- Cette mesure répond-elle à des besoins et des attentes formulés par les citoyens?
- Quelles transformations va-t-elle produire?
- Quels seront les résultats obtenus? Quels en seront les impacts?
- Comment pourront être mesurés ces résultats et impacts?
- Comment la mesure doit-elle être mise en œuvre?
 - Quels acteurs: responsables, partenaires, sponsors...?
 - Quels outils opérationnels?
 - Quels financements?
 - Existe-t-il des mesures et outils préexistants visant le même
- Quels modes de suivi et d'évaluation peuvent être envisagés?

Cette grille de questionnements vise à réduire l'écueil de mesures inadaptées, hors-sol, de doubler avec d'autres actions préexistantes. Elle permet d'affiner les mesures et de renforcer la crédibilité de leur utilité et également, d'identifier les possibilités de mutualisation et d'optimisation éventuelles.

Une fois ce travail de planification effectué par mesure, le CESECE recommande de soumettre à l'approbation finale par les instances de décision de chacune des parties prenantes, celles qui seront impliquées en phase de mise en œuvre. Il s'agit en effet, grâce à un engagement formel de chacune d'elles, de les inciter à concrétiser les mesures selon la feuille de route élaborée. La crise du coronavirus mais également

LA DÉMARCHE DE MISE EN ŒUVRE PROPOSÉE PAR LE CESECE

¹⁶ Perception d'évolutions de l'environnement (sociétés, marchés, territoires...) trop récentes, de trop faible ampleur, trop lentes ou trop peu fréquentes, pour pouvoir être considérées comme des changements significatifs de celui-ci; elles peuvent cependant constituer des menaces ou des opportunités suffisamment importantes pour faire l'objet d'une attention particulière, d'un suivi ou d'une veille structurée, ayant pour but d'en maîtriser les incertitudes et les risques.

3

LA DÉMARCHE DE MISE EN ŒUVRE PROPOSÉE PAR LE CESECE

toutes les crises économiques et sociales nous rappellent ô combien l'absence ou le report de décisions et d'actions, peuvent se traduire par des occasions manquées qui finissent par se payer cher !

3.3. Agir avec efficacité

Les membres du CESECE, quelle que soit leur commission, font tous le constat d'une véritable difficulté à « passer à l'acte » une fois les diagnostics établis, à concrétiser la multitude de beaux projets qui foisonnent sur le territoire. Aussi, les président.es de commission du CESECE souhaitent présenter dans ce rapport, les quelques bonnes pratiques susceptibles de faciliter la concrétisation de projets, notamment ceux qui pourraient découler de ce présent rapport.

Les projets les plus à même de se concrétiser présentent les caractéristiques suivantes :

- **Des projets réfléchis et construits sur la base des besoins immédiats ou signaux faibles d'un territoire**, cohérents avec les priorités d'un territoire. De cette manière, ils resteront bien plus convaincants que les approches opportunistes (ex: disponibilité d'un foncier) et plus compétitive de prime abord.
- **Une implication marquée, voire un investissement personnel des élus dans le processus de mise en œuvre des projets.** La constitution de duos élus/collaborateurs autour des projets phares d'une collectivité, par exemple, ont pour intérêt de rapprocher décision stratégique et expertise technique, et ainsi de limiter au maximum l'inaction ou les *stop and go*.
- **Une gouvernance-projet qui associe tous les partenaires dès les phases amont et aval du projet.** Ouverte à ses partenaires, entreprises, investisseurs, financiers comme institutionnels, elle vise à bénéficier de leur expertise, de leur réseau facilitateur, de leurs financements...
- **Une ingénierie projets qui n'est pas uniquement dans le « faire » mais également dans le « faire avec ».** De nombreux outils d'assistance technique se structurent actuellement, notamment ceux déployés par l'Agence française de Développement, de la Caisse des Dépôts ou encore l'Agence nationale pour la Cohésion des territoires. Bien que cela est susceptible de répondre à un véritable besoin des collectivités locales, il est important de veiller à ce que les expertises venues de l'extérieur contribuent également à la montée en compétences des collaborateurs des collectivités locales.

3.4. S'engager

Le succès d'une telle démarche et d'un tel mode opératoire repose sur l'engagement volontariste et durable des parties prenantes. Cet engagement est à considérer selon une triple dimension.

Inscrire les projets dans une dynamique de territoire

Il s'agit de s'engager sur des trajectoires du territoire qui relèvent du « temps long », qui sont les seules garantes d'une transformation structurelle de son modèle de développement et de son organisation. Les priorités sont déjà largement identifiées et évoquées au travers de ce rapport. Elles concernent les individus citoyens, les entreprises et le territoire dans son ensemble.

Afin de sécuriser cet engagement, ces priorités et les projets qui en découlent doivent être inscrits dans un document fondateur, un « projet de territoire » global auquel l'ensemble des parties prenantes s'identifient et qu'elles s'approprient, sur lequel pourront se fonder les grandes programmations telles que les fonds européens ou le contrat de convergence, mais également les contrats de transition écologique ou tout autre document cadre structurant du territoire.

Engager la transition écologique et énergétique de la Guyane, de même que sa transition digitale, développer un système de santé et social ainsi qu'un système éducatif performant et accessible à tous, enfin, repenser le mode d'organisation, d'aménagement et de construction des villes et villages de Guyane, constituent les piliers d'un tel projet commun de société « intelligente » et « sage ».

Institutionnaliser l'engagement

D'autre part, au-delà de l'implication et de l'engagement des femmes et hommes, élus et leurs collaborateurs, qui auront la tâche de concrétiser ces projets, l'engagement doit aussi être celui de l'institution, qui transcende les alternances politiques. Cet engagement, formalisé, ne saurait être remis en cause ou suspendu à chaque échéance électorale. Il doit responsabiliser l'institution sur la durée et les élus et personnels administratifs qui assument ses compétences. Ce faisant, il participe de la crédibilité de l'institution et d'une confiance retrouvée entre les citoyens et la chose politique.

S'engager à évaluer

Enfin, cet engagement doit être associé dès le départ à une démarche d'évaluation, *ex ante*, *in itinere*, puis *ex post*, à l'issue de la réalisation des projets. Les données collectées par l'observation du territoire sont autant d'indicateurs à suivre et actualiser au cours de la mise en œuvre des projets et actions proposées.

Le processus d'évaluation des politiques publiques, dès lors qu'il est connu, objectif et participatif, contribue à l'engagement des responsables; il contribue à la cohérence des projets par rapport aux documents cadre et au socle du projet de territoire; il favorise ainsi l'ancrage territorial des politiques publiques.

Dans d'autres régions, notamment à La Réunion, une telle démarche a été initiée en 2014, sous l'impulsion du CESER de La Réunion; la Région Réunion se l'est ensuite appropriée et a intégré à ses services une Direction de la Gouvernance qui s'assure du processus participatif et de l'ancrage territorial des politiques et projets menés par la collectivité.

L'ensemble des collectivités et administrations gestionnaires de marchés publics ont également adhéré à cette démarche générale, favorisant l'émergence de SBA (stratégie du bon achat) dans les marchés publics afin de favoriser la participation des PME. Une telle démarche pourrait utilement être étudiée et adaptée en Guyane également.



Cette partie du rapport a permis de dessiner les traits d'une méthode de travail transverse à l'ensemble des mesures proposées dans ce rapport, en vue d'assurer leur pertinence et concrétisation.

Sur la base des mesures présentées dans ce rapport sous forme de fiches synthétiques, un travail d'approfondissement par les commissions pourra donner lieu à la production de fiches techniques opérationnelles qui viseront à préciser l'objet et la portée des mesures proposées initialement; ils nécessiteront alors de consulter des personnes-ressources (experts) que les commissions pourront auditionner, voire la réalisation d'études de faisabilité, que le CESECE pourra alors proposer à la collectivité territoriale.

Elles pourront être soumises aux institutions responsables et faire, le

cas échéant, l'objet d'une intégration dans la programmation des politiques publiques, notamment dans la perspective des prochains fonds européens, et/ou donner lieu à l'émission d'appels à projet ou d'appels à manifestation d'intérêt.

La commission prospective qui est transverse, pourrait assurer un rôle de coordonnateur de ces différents travaux, en déclinaison du présent rapport. Elle pourra produire un tableau de bord, permettant aux différentes commissions et aux partenaires du CESECE de suivre pas à pas la mise en œuvre du rapport. ■

3

LA DÉMARCHE DE MISE EN ŒUVRE PROPOSÉE PAR LE CESECE

CONCLUSION

La Covid-19 ne fait que mettre en évidence des problématiques connues. Le développement d'un territoire est un processus de long terme dont la robustesse repose sur des fondamentaux dont une société/un territoire ne peut se passer :

- ses hommes (en bonne santé et éduqué);
- sa stabilité géopolitique et sociale;
- ses ressources naturelles;
- ses équipements de base.

Une telle crise sanitaire, qui n'arrive (heureusement) que très rarement, met en évidence l'importance de la capacité de **résilience** d'un territoire. La résilience, à l'échelle de la Guyane, c'est aussi arrêter d'essayer de converger vers un « idéal métropolitain » ou de « rattraper le retard » qui ne fait que s'accroître... mais plutôt d'agir; agir avec les moyens disponibles en envisageant de nouveaux modèles de développement et d'organisation de la société « frugaux », c'est-à-dire qui peuvent répondre aux enjeux de développement du territoire, aux besoins réels de la population, en évitant d'attendre la réalisation de méta projets d'infrastructures, d'équipements, de réseaux, lourds en investissements et au calendrier de réalisation toujours à long terme. Les propositions formulées dans cette synthèse et développées dans les annexes suivantes, visent à identifier comment atteindre un tel objectif.

Le CESECE Guyane a fait ici le choix de rester sur des thématiques sur lesquelles des actions permettant de réels effets leviers pourraient être engagées rapidement ou qui méritent d'être réfléchies sur la durée, sans bouleverser les équilibres institutionnels, bien que le diagnostic préalable témoigne bien de la nécessité d'engager également une réflexion sur cette question.

Cependant, la question institutionnelle est trop complexe et fait appel à un nombre d'acteurs et de considérations trop importants pour être traités dans ce même rapport sans occulter alors les propositions plus pragmatiques formulées ici, au risque d'empêcher leur mise en œuvre.

C'est pourquoi le CESECE Guyane s'est organisé et a produit des contributions et propositions sur les thématiques du développement économique, de la santé, de la formation et de l'éducation, dont il considère qu'ils constituent les fondamentaux de la stabilité socio-économique de la Guyane et de sa capacité à retrouver une « envie » de se projeter vers la Guyane de demain.

Enfin, il convient de rappeler la nécessité d'inscrire ces propositions dans une perspective de plus long terme, lié au projet de développement de l'ensemble du territoire. La démarche de prospective réalisée par le CESECE de Guyane a permis d'identifier des trajectoires de développement, qui sont autant de prolongements des axes stratégiques identifiés dans le présent rapport.

La démarche prospective a un double mérite: elle permet de définir les orientations dans lesquelles un territoire souhaite se projeter et en même temps, d'identifier les mesures préventives voire correctives qu'il convient de prendre si la trajectoire prise ne correspond pas à celle recherchée.

Or, la crise Covid a montré avec une grande emphase que la Guyane risquait de prendre une trajectoire de développement en grand décalage voire opposée avec ses réalités et ses ambitions. Les mesures proposées dans ce rapport, combinées à celles déployées au titre des différents plans de relance, permettent de corriger ces dérives, de réorienter la dynamique de développement de la Guyane dans une direction plus conforme à ses réalités, à ses capacités et aux ambitions définis dans les exercices de prospective stratégique précédent.

Il importera donc d'être en mesure de les déployer très rapidement, puis d'approfondir les dernières réflexions prospectives pour confirmer la trajectoire que les membres du CESECE, avec les institutions, les élus et la population, souhaitent donner à la Guyane. ■

Conseil économique social environnemental
de la culture et de l'éducation de Guyane

4





































ANNEXE
TABLEAU RÉCAPITULATIF DE L'ENSEMBLE
DES PROPOSITIONS DES QUATRE
COMMISSIONS DU CESECE GUYANE

PROPOSITIONS VOTÉES À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS

	Commission	Thématique	Mesures proposées	Objectif poursuivi	Bénéficiaires / Cible	Échelle de temps	Priorité	Rapide de mise en œuvre	Actions opérationnelles à mettre en œuvre	Acteurs concernés
	Sauvegarde économique_Emploi	Soutien aux entreprises	Veiller à ce que les institutions s'engagent et respectent les délais de paiement des entreprises à 30 jours	Préserver la trésorerie des entreprises pour sauvegarder les emplois	TPE/PME (BTP surtout)	Relance à court terme	★★★★★			
	Sauvegarde économique_Emploi	Soutien aux entreprises	Mettre en place un système qui s'apparente d'affacturage "inverse"	Préserver la trésorerie des entreprises pour sauvegarder les emplois	TPE/PME (BTP surtout)	Relance à court terme	★★★★★			
	Sauvegarde économique_Emploi	Soutien aux entreprises	Suppression de la retenue de garantie dans les marchés publics	Préserver la trésorerie des entreprises pour sauvegarder les emplois	TPE/PME (BTP surtout)	Relance à court terme	★★★★★			
	Sauvegarde économique_Emploi	Soutien aux entreprises	Augmenter les avances de décaissement à 30% dans les marchés publics	Préserver la trésorerie des entreprises pour sauvegarder les emplois	TPE/PME (BTP surtout)	Relance à court terme	★★★★★			
	Sauvegarde économique_Emploi	Soutien aux entreprises	Mise en place d'un fonds d'urgence économique des Territoires de Guyane (FUETG) (montant de PGE équivalent à trois mois de charges)	Préserver la trésorerie des entreprises pour sauvegarder les emplois	TPE/PME	Relance à court terme	★★★★★			
	Sauvegarde économique_Emploi	Soutien aux entreprises	Mise en place d'un plan de reprise à la barre avant liquidation judiciaire	Préserver les entreprises	TPE/PME	Relance à court terme	★★★★★			
	Sauvegarde économique_Emploi	Relancer la consommation des ménages	Création d'un fonds de solidarité chargé de distribuer des bons d'achat aux ménages (via une plateforme d'intermédiation digitale)	Relancer la consommation des ménages	Ménages	Relance à court terme	★★★★★			
	Sauvegarde économique_Emploi	Soutien aux entreprises	Mise en place d'un fonds d'investissement en fonds propres	Relancer l'investissement	TPE/PME	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	★★★★★			
	Sauvegarde économique_Emploi	Culture et communication	Transformation des subventions sur projet en subvention de fonctionnement pour 1 à 2 exercices	Relancer l'investissement	TPE/PME	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	★★★			
	Sauvegarde économique_Emploi	Culture et communication	Mise en place d'une aide régionale à l'emploi associatif sur 3 à 5 ans	Faciliter les mécanismes de solidarité et de résilience collective pour faire face à la crise	Associations	Relance à court terme	★★★			
	Sauvegarde économique_Emploi	Culture et communication	Mise en place d'une coopérative d'emploi ou création d'une entreprise à but d'emploi (EBE)	Faciliter les mécanismes de solidarité et de résilience collective pour faire face à la crise	Entreprises	Relance à court terme	★★★			
	Sauvegarde économique_Emploi	Culture et communication	Financement de formation professionnalisant ou poursuite de FNE formation de l'État	Faciliter les mécanismes de solidarité et de résilience collective pour faire face à la crise	Salariés	Relance à court terme	★★			
	Sauvegarde économique_Emploi	Culture et communication	Mise en place d'une commande publique artistique, culturelle régionale	Faciliter les mécanismes de solidarité et de résilience collective pour faire face à la crise	Artistes	Relance à court terme	★★			
	Sauvegarde économique_Emploi	Soutien aux entreprises	Encourager le développement de solutions productives "plug & play"	Consolider les fondamentaux de la société et de l'économie guyanaise par « Innovation frugale » et les démarches "plug & play"	Entreprises, entrepreneurs	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	★★★★★			
	Sauvegarde économique_Emploi	Vers une économie plus résiliente	Faciliter les approvisionnements au niveau régional	Réunir les conditions de la résilience économique	Entreprises	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	★★★			
	Sauvegarde économique_Emploi	Vers une économie plus résiliente	Œuvrer pour la mise en place d'une production locale par filières de production	Réunir les conditions de la résilience économique	Agriculture	Transformation long terme	★★★★			
	Sauvegarde économique_Emploi	Vers une économie plus résiliente	Faire évoluer l'économie d'importation vers une économie résiliente	Réunir les conditions de la résilience économique	Entreprises	Transformation long terme	★★★★			
	Développement endogène	Voies de communication	Développement d'un mode multi modal de transport	Connecter tout le territoire	L'ensemble des acteurs économiques et la population	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	★★★★			
	Développement endogène	Tourisme	Privilégier les circuits courts pour la profession ; économie circulaire (ECS)	Soutenir le développement de la filière touristique qui représente 14% du PIB	Entreprises du secteur touristique	Transformation long terme	★★			
	Développement endogène	Tourisme	Recenser et classer tous les produits touristiques en Guyane et développer une signalisation précise	Soutenir le développement de la filière touristique qui représente 14% du PIB	Entreprises du secteur touristique	Relance à court terme	★★			Comité du tourisme de Guyane (Guyane Amazonie)
	Développement endogène	Tourisme	Améliorer la transparence du budget touristique employé par le Comité du Tourisme Guyanais	Soutenir le développement de la filière touristique qui représente 14% du PIB	Entreprises de secteur touristique	Transformation long terme	★★			CTG
	Développement endogène	Tourisme	Réaliser une campagne de promotion du monde du tourisme en Guyane (pour développer le tourisme local)	Soutenir le développement de la filière touristique qui représente 14% du PIB	Entreprises du secteur touristique	Relance à court terme	★★			Comité du tourisme de Guyane (Guyane Amazonie)
	Développement endogène	Tourisme	Développer des événements sportifs et culturels majeurs ; promouvoir les activités artistiques	Soutenir le développement de la filière touristique qui représente 14% du PIB	Entreprises du secteur touristique	Transformation long terme	★★			CTG
	Développement endogène	Tourisme	Créer des cardets ouverts au public ; prévoir une maintenance sous forme de chantier insertion d'entreprise insertion		Population Guyanaise	Transformation long terme	★★			État / communes

	Commission	Thématique	Mesures proposées	Objectif poursuivi	Bénéficiaires / Cible	Échelle de temps	Priorité	Rapidité de mise en œuvre	Actions opérationnelles à mettre en œuvre	Acteurs concernés
	Développement endogène	Tourisme / Environnement	Sensibilisation de la population par une nouvelle politique d'éducation civique sous forme de préventive écolo répressée	Soutenir un développement florissant de la Guyane	Touristes et la population Guyanaise	Transformation long terme	☆☆			CTG / EPCI
	Développement endogène	Transition énergétique	Vulgariser des bâtiments à énergie positive	Accélérer la transition énergétique de la Guyane	BTP et acteurs de l'énergie	Transformation long terme	☆☆☆			
	Développement endogène	Transition énergétique	Favoriser des technologies souples de transition (les générateurs containerisés...)	Accélérer la transition énergétique de la Guyane et réduire la fracture territoriale	Acteurs de l'énergie	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	☆☆☆☆			
	Développement endogène	Transition énergétique	Optimiser des concepts de réduction de la consommation (maison collective, transport en commun...)	Accélérer la transition énergétique de la Guyane	Énergie	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	☆☆			
	Développement endogène	Transition énergétique	Développer les énergies renouvelables (ENR) et mixtes (solaire et thermique) notamment pour les communes de l'intérieur dans le cadre des PPE	Accélérer la transition énergétique de la Guyane et réduire la fracture territoriale	Acteurs de l'énergie La population Guyanaise	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	☆☆☆			
	Développement endogène	Transition énergétique	Définition et mise en œuvre de terme de production d'énergie solaire	Accélérer la transition énergétique de la Guyane et réduire la fracture territoriale	Acteurs de l'énergie La population Guyanaise	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	☆☆☆			
	Développement endogène	Transport et gestion des déchets	Développer toutes les filières de recyclage et initiatives liées au dynamisme d'économie circulaire	Équiper le territoire des infrastructures indispensables	Acteurs de la gestion des déchets	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	☆☆☆			
	Développement endogène	Transport et gestion des déchets	Favoriser les plateformes de tri	Équiper le territoire des infrastructures indispensables	Acteurs de la gestion des déchets	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	☆☆☆			
	Développement endogène	Production alimentaire	Expérimenter les jardins collectifs partagés interurbains	Développer l'auto-suffisance alimentaire	La population Guyanaise	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	☆☆			
	Développement endogène	Production alimentaire	Analyser les importations et fixer des objectifs clés de remplacement des produits importés par des produits locaux	Développer l'auto-suffisance alimentaire	Les producteurs locaux, industriels et agriculteurs	Transformation long terme	☆☆☆			
	Développement endogène	Production alimentaire	Organiser les filières de production, de transformation, de distribution des filières agro-alimentaires et marines	Développer la production locale	Agriculture	Transformation long terme	☆☆☆☆			
	Développement endogène	Production alimentaire	Mettre en place une stratégie d'exportation de produits de niches à haute valeur ajoutée ou à fort intérêt commercial	Valoriser la production locale et créer de nouveaux débouchés	Agriculture	Transformation long terme	☆☆☆			
	Développement endogène	Production alimentaire	Utilisation des produits locaux pour la restauration scolaire	Valoriser la production locale et développer l'auto-suffisance alimentaire	Agriculture	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	☆☆			
	Développement endogène	Production alimentaire	Étudier la faisabilité du développement d'une usine de production d'aliments pour animaux	Améliorer l'autonomie d'approvisionnement	Élevage	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	☆☆☆			
	Développement endogène	Production industrielle	Soutenir les industries locales en encourageant le R&D et l'accompagnement RH et financier	Développer l'industrie locale	Industries locales	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	☆☆☆			
	Développement endogène	Production industrielle	Utiliser les contraintes environnementales locales comme un atout : la Guyane comme laboratoire expérimental Amazonien et Tropical	Créer de nouvelles vocations (approvisionnement et/ou exportations), développer l'ancrage de la Guyane dans son environnement régional	Industries locales	Transformation long terme	☆☆			
	Développement endogène	Production industrielle	Mettre en place ou réactiver les passerelles avec les voisins (Amérique du sud, Caraïbes)	Créer de nouvelles vocations (approvisionnement et/ou exportations), développer l'ancrage de la Guyane dans son environnement régional	Industries locales	Transformation long terme	☆☆☆			
	Développement endogène	Production audiovisuelle	Créer la maison du cinéma	Promouvoir la production artistique et culturelle locale	Étudiants, artistes	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	☆☆			
	Développement endogène	Production audiovisuelle	Développer une section cinéma au lycée Léon Gontran Damas	Promouvoir la production artistique et culturelle locale	Étudiants, artistes	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	☆☆			
	Développement endogène	Production audiovisuelle	Développer des filières de formation numérique (you tube, marketing digital...)	Développer la formation locale, accompagner la jeunesse vers de nouveaux métiers	Étudiants	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	☆☆☆			
	Développement endogène	Biodiversité	Identification des retombées financières grâce à l'empreinte carbone qui représente la Guyane pour la France hexagonale	Valoriser et monétiser les ressources naturelles de la Guyane	La Guyane	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	☆☆☆			
	Développement endogène	Biodiversité	Définition d'outils d'évaluation, de valorisation et de performance en matière de biodiversité	Valoriser et monétiser les ressources naturelles de la Guyane	La Guyane	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	☆☆☆			
	Santé_Santaire_Social	Prise en charge médicale	Évaluer les politiques d'investissement et d'allocation des moyens sur les dernières années	Équiper le territoire des infrastructures indispensables	Établissements de santé	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	☆☆☆☆			
	Santé_Santaire_Social	Prise en charge médicale	Réaliser une étude d'opportunité pour la création d'un réseau d'établissements hospitaliers sur l'ensemble du territoire	Équiper le territoire des infrastructures indispensables	Établissements de santé	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	☆☆☆☆			

	Commission	Thématique	Mesures proposées	Objectif poursuivi	Bénéficiaires / Cible	Échelle de temps	Priorité	Rapidité de mise en œuvre	Actions opérationnelles à mettre en œuvre	Acteurs concernés
	Santé_Santaire_Social	Prise en charge médicale	Adopter un calendrier pour la création d'un CHU	Équiper le territoire des infrastructures indispensables	CHU	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	★★★★★			
	Santé_Santaire_Social	Prise en charge médicale	S'ouvrir sur des nouveaux modèles de santé (télémédecine, concept d'innovation frugale...)	Équiper le territoire des infrastructures indispensables	Acteurs de la santé	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	★★★★★			
	Santé_Santaire_Social	Prise en charge médicale	Encourager et structurer l'économie sociale et solidaire (ESS)	Faciliter les mécanismes de solidarité et de résilience collective pour faire face à la crise	Associations et acteurs de l'ESS	Relance à court terme	★★★★★			
	Santé_Santaire_Social	Solidarité, action sociale	Favoriser la création d'associations du secteur médico-social (HAD, aide ménagère)	Faciliter les mécanismes de solidarité et de résilience collective pour faire face à la crise	Associations du secteur médico-social	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	★★★★★			
	Santé_Santaire_Social	Solidarité, action sociale	Organiser la filière gériatrique et assurer la continuité hôpital - EPHAD	Équiper le territoire des infrastructures indispensables	EPHAD et structures hospitalières	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	★★★★★			
	Santé_Santaire_Social	Solidarité, action sociale	Soutenir les filières et petites entreprises de partage de repas à domicile	Réunir les conditions de la résilience économique	Associations du secteur médico-social	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	★★★★★			
	Santé_Santaire_Social	Solidarité, action sociale	Développer et pérenniser les clubs de 3e âge	Réunir les conditions de la résilience économique	Personnes âgées Clubs et asso* du 3ème âge	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	★★★			
	Santé_Santaire_Social	Solidarité, action sociale	Déploiement et x* des places en EPHAD pour les PA en situation de précarité	Équiper le territoire des infrastructures indispensables	Personnes âgées EPHAD	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	★★★★★			
	Santé_Santaire_Social	Solidarité, action sociale	Créer et renforcer des équipes de lignes téléphoniques telles que SoliSur/Écoute	Faciliter les mécanismes de solidarité et de résilience collective pour faire face à la crise	Personnes âgées	Relance à court terme	★★★			
	Santé_Santaire_Social	Solidarité, action sociale	Développer l'esprit de solidarité, de bénévolat et de volontariat chez le citoyen	Faciliter les mécanismes de solidarité et de résilience collective pour faire face à la crise	La population Guyanaise	Transformation long terme	★★★			
	Santé_Santaire_Social	Solidarité, action sociale	Renforcer la formation des professionnels accueillant des personnes vulnérables et des membres d'associations	Faciliter les mécanismes de solidarité et de résilience collective pour faire face à la crise	Professionnels / acteurs de l'ESS	Relance à court terme	★★★★★			
	Santé_Santaire_Social	Solidarité, action sociale	Mise en place d'une plateforme d'entraide et de suivi pédagogiques MGR dédiée aux étudiants	Faciliter les mécanismes de solidarité et de résilience collective pour faire face à la crise	Étudiants	Relance à court terme	★★★			
	Santé_Santaire_Social	Solidarité, action sociale	Mise en place d'une permanence dédiée à un accompagnement administratif pour les jeunes en difficultés ou en situation de réinsertion sociale	Faciliter les mécanismes de solidarité et de résilience collective pour faire face à la crise	Jeunes en difficultés / réinsertion sociale	Relance à court terme	★★★			
	Santé_Santaire_Social	Solidarité, action sociale	Créer, structurer et renforcer les moyens et champs d'intervention des CCAS	Équiper le territoire des infrastructures indispensables		Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	★★★★★			
	Santé_Santaire_Social	Solidarité, action sociale	Améliorer l'orientation et l'accompagnement des personnes vulnérables vers les organismes compétents	Faciliter les mécanismes de solidarité et de résilience collective pour faire face à la crise		Relance à court terme	★★★			
	Santé_Santaire_Social	Solidarité, action sociale	Soutenir l'attribution de financements aux associations d'actions solidaires	Faciliter les mécanismes de solidarité et de résilience collective pour faire face à la crise		Relance à court terme	★★★★★			
	Santé_Santaire_Social	Santé publique et circulation des hommes	Faire évoluer le modèle de gouvernance des frontières de la Guyane	Soutenir le développement forissant de la Guyane		Transformation long terme	★★★★★			
	Santé_Santaire_Social	Santé publique et circulation des hommes	Proposer une gestion solidaire commune des frontières dans le cadre de la coopération transfrontalière	Soutenir le développement forissant de la Guyane		Transformation long terme	★★★★★			
	Santé_Santaire_Social	Santé publique et circulation des hommes	Insister sur un positionnement accru et utile de RUE sur les plans politiques et diplomatiques	Soutenir le développement forissant de la Guyane		Transformation long terme	★★★★★			
	Santé_Santaire_Social	Santé publique et circulation des hommes	Renforcer les moyens de prévention / précautions	Sécurité des frontières et des habitants		Relance à court terme	★★★★★			
	Santé_Santaire_Social	Recherche dans le domaine de la sécurité environnementale et sanitaire	Améliorer les collaborations opérationnelles au niveau interrégional (coopération régionale, partenariats locaux)	Soutenir le développement forissant de la Guyane		Transformation long terme	★★★			
	Santé_Santaire_Social	Recherche dans le domaine de la sécurité environnementale et sanitaire	Promouvoir une approche globale des questions sanitaires en associant les professionnels de santé, environnement, culture etc....	Soutenir le développement forissant de la Guyane		Transformation long terme	★★★★★			
	Santé_Santaire_Social	Recherche dans le domaine de la sécurité environnementale et sanitaire	Promouvoir la recherche : meilleure collaboration entre les secteurs de l'agriculture et de l'élevage, des forêts et de la santé publique et animale. Mieux intégrer l'épidémiologie écologique à la gestion des ressources énergétiques.	Soutenir le développement forissant de la Guyane		Transformation long terme	★★★★★			
	Santé_Santaire_Social	Recherche dans le domaine de la sécurité environnementale et sanitaire	Faire du lobbying pour la reconnaissance des zoonoses comme priorité sanitaire mondiale (programme de recherche international)	Soutenir le développement forissant de la Guyane		Transformation long terme	★★★★★			

	Commission	Thématique	Mesures proposées	Objectif poursuivi	Bénéficiaires / Cible	Échelle de temps	Priorité	Rapidité de mise en œuvre	Actions opérationnelles à mettre en œuvre	Acteurs concernés
	Santé_Santaire_Social	Recherche dans le domaine de la sécurité environnementale et sanitaire	Créer des unités de recherche transversale pour développer la recherche biologique, médicale, vétérinaire, et les sciences humaines dans le cadre d'une coopération régionale amazonienne	Soutenir le développement forissant de la Guyane		Transformation long terme	★★★★			
	Santé_Santaire_Social	Recherche dans le domaine de la sécurité environnementale et sanitaire	Consolider dans la nouvelle programmation européenne le financement de la recherche	Soutenir le développement forissant de la Guyane		Transformation long terme	★★★★			
	Santé_Santaire_Social	Recherche dans le domaine de la sécurité environnementale et sanitaire	Faire l'inventaire des différents acteurs institutionnels ou ONG et réseaux intervenant en Amazonie	Soutenir le développement forissant de la Guyane		Transformation long terme	★★★			
	Formation_Enseignement_N umérique	Numérique	Accélérer le plan de développement de la fibre optique déployé par le SPLANG	Equiper le territoire des infrastructures indispensables, réduire la fracture territoriale	Communes isolées	Transformation long terme	★★★★★			
	Formation_Enseignement_N umérique	Numérique	Développer dans les villes/communes des hot spots accessibles aux apprenants	Equiper le territoire des infrastructures indispensables, réduire la fracture territoriale	Communes isolées, apprenants	Transformation long terme	★★★★★			
	Formation_Enseignement_N umérique	Numérique	Création d' "ambassadeurs du numérique" chargé de promouvoir l'utilisation du numérique (Contrat de Promotion du Numérique, pilotés par les CCAS, signés pour 5 ans max.)	Equiper le territoire des infrastructures indispensables, réduire la fracture territoriale	Communes isolées	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	★★★★★			
	Formation_Enseignement_N umérique	Numérique	Mettre en place un plan d'équipement en matériel afin que chaque enfant puisse être équipé en matériel informatique	Former les jeunes, y compris par de nouvelles méthodes d'apprentissage numériques / audiovisuelles locales	Élèves	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	★★★★			
	Formation_Enseignement_N umérique	Numérique	Mettre en place un plan de dotation pour équiper les enseignants	Equiper et former les enseignants pour digitaliser l'École	Enseignants	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	★★★★			
	Formation_Enseignement_N umérique	Numérique	Elaborer un plan de formation des professeurs aux outils numériques ex. (pronote, familiarisation aux outils informatiques)	Equiper et former les enseignants pour digitaliser l'École	Enseignants	Relance à court terme	★★★★			
	Formation_Enseignement_N umérique	Enseignement	Créer des plateformes de partage et d'échanges de savoirs - MOOC	Former les jeunes, y compris par de nouvelles méthodes d'apprentissage numériques / audiovisuelles locales	Étudiants et enseignants	Relance à court terme	★★★★			
	Formation_Enseignement_N umérique	Enseignement	Ajuster l'École aux réalités de la Guyane en assumant et en renforçant le rôle social et de proximité que doit jouer l'École en Guyane	Repositionner la Guyane dans son environnement bassin amazonien	Professionnels de l'enseignement, parents d'élèves	Relance à court terme	★★★★★			
	Formation_Enseignement_N umérique	Enseignement	Ouvrir une discussion avec les APEL pour refonder le lien parents-école et ouvrir l'école aux parents	Repenser l'École de demain (lien parents/école, école citoyenne, lien social...)	Professionnels de l'enseignement, parents d'élèves	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	★★★★			
	Formation_Enseignement_N umérique	Enseignement	Création / ouverture de lieux de coïncidence (physiques et/ou numériques). Favoriser la dynamique de groupe, les "agoras"	Repenser l'École de demain (lien parents/école, école citoyenne, lien social...)	Professionnels de l'enseignement	Relance à court terme	★★★★★			
	Formation_Enseignement_N umérique	Enseignement	Faciliter les ponts et les rencontres entre l'école et les artistes	Repenser l'École de demain (lien parents/école, école citoyenne, lien social...)	Professionnels de l'enseignement, artistes	Relance à court terme	★★★★			
	Formation_Enseignement_N umérique	Enseignement	Coordonner l'action des multiples acteurs de l'éducation (mise en place par le rectorat d'un comité de pilotage de l'action éducative)	Rendre plus efficiente l'action éducative	Professionnels de l'enseignement	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	★★★★★			
	Formation_Enseignement_N umérique	Culture et communication	Maintenir les subventions d'actions culturelles en cours de reprogrammation	Soutenir la production culturelle locale	Production artistique	Relance à court terme	★★★★			
	Formation_Enseignement_N umérique	Culture et communication	Réouverture rapide d'espaces comme l'ESPPC	Soutenir la production culturelle locale	Production artistique	Relance à court terme	★★★★			
	Formation_Enseignement_N umérique	Culture et communication	Création d'une commande publique sur la réalisation de campagnes audiovisuelle de sensibilisation aux gestes barrières	Soutenir la production audiovisuelle locale	Production artistique	Relance à court terme	★★★			
	Formation_Enseignement_N umérique	Enseignement	Développement d'un out de la marque "BAF"	Promouvoir l'enseignement agricole, former les jeunes y compris par de nouvelles méthodes d'apprentissage	Étudiants agriculture	Consolidation des fondamentaux sur le moyen terme	★★★			



Directrice de la publication
Ariane Fleurival

Rédacteur en chef
Marthe Panelle-Karam
marthe.panelle-karam@ctguyane.fr

Rapport réalisé avec l'appui de



Clémence Arminjon, Pascal Remblin, Germain Gultzgoff

Relecture
Béatrice Paresseux
Franck Krivsky

Conception et réalisation graphique
Etat d'Esprit-Stratis

Crédits photographiques
Marthe Panelle-Karam
Katherine Vulpilat
Collectivité Territoriale de Guyane



Remerciements

Marthe Panelle-Karam, Béatrice Paresseux, Madge Lupon, Augustine Auguste, Jean-Paul Claire, Vincent Laguerre, Marcel Koussikana, Alphonse Ringuet, Marie-Patrice Benoît, les services de la CTG et tous les anciens conseillers du CESECE Guyane.

Imprimé par
Colorsprimg973@orange.fr

CESECE Guyane

Pôle Présidence
1, place Léopold Héder
BP 47 025
97307 Cayenne CEDEX
Guyane française
Tél. : 0594 289 605 - 0594 271 184

 presidencecesece@ctguyane.fr  www.cesece-guyane.fr

 [@ceseceguyane](https://twitter.com/ceseceguyane)  [cesece.guyane](https://www.facebook.com/cesece.guyane)

